



Yves Bonnet, ancien chef du contre-espionnage français (DST) à «La Nouvelle République»

«L'Algérie doit écrire elle-même son histoire» p.3

HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Quand l'historien Stora recadre le Président Macron



© Photo : D.R.

L'historien français, originaire d'Algérie, Benjamin Stora, spécialiste de l'histoire contemporaine du Maghreb et auteur d'un rapport sur «Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie» commandé par le Président français Emmanuel Macron, a, indirectement, rejeté les propos de ce dernier concernant l'existence de l'Etat algérien avant la colonisation française. En répondant à Robert Menard, un autre Français, né en Algérie, Benjamin Stora recadre en fait Emmanuel Macron. p.2

ELECTIONS LOCALES : PROCESSUS EN COURS



NOUVELLE STRATÉGIE DE L'EAU 2021/2030
L'Algérie compte produire 60% d'eau potable par dessalement d'eau de mer p.4



FORUM 5+5 TRAVAIL
Règlement des conflits sociaux, les efforts de l'Algérie évoqués p.4

PTT

L'Algérie célèbre la Journée mondiale de la poste

L'Algérie a célébré jeudi la Journée mondiale de la Poste lors d'une cérémonie tenue à Alger et rehaussée par la présence de membres du Gouvernement. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, le ministre de la Numérisation et des statistiques, Hocine Cherhabil, et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie, de la Connaissance et des Start-ups, Yacine Oualid ont pris part à cette journée, inscrite cette année sous le thème : «Innover pour la reprise», et qui s'est déroulée au siège d'Algérie Poste. L'Algérie emboîte le pas aux pays membres de l'Union postale universelle (UPU).

Biskra

Le moudjahid Mohamed Belkahla n'est plus

Le moudjahid Mohamed Belkahla, appelé «Mohamed Kahla» est décédé, dans la nuit de mardi à mercredi à Tolga (40 km à l'Ouest de Biskra), à l'âge de 87 ans, des suites d'une récente maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Dans une déclaration à l'APS, le fils du défunt a indiqué que son père, né en 1934 à Tolga, est décédé des suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC) pour lequel il a été transféré à l'hôpital Mohamed Ziouchi de Tolga.

Lutte contre la spéculation

Installation d'une commission interministérielle

Les ministères de l'Agriculture et du Développement rural, du Commerce et de la Promotion des exportations ont procédé, mercredi dernier, à l'installation d'une commission interministérielle visant à coordonner l'action au niveau des secrétaires généraux pour lutter contre le phénomène de la spéculation et la monopolisation ayant récemment marqué le marché.

Histoire de l'Algérie

Quand l'historien Stora recadre le Président Macron

L'historien français, originaire d'Algérie, Benjamin Stora, spécialiste de l'histoire contemporaine du Maghreb et auteur d'un rapport sur «Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie» commandé par le Président français Emmanuel Macron, a, indirectement, rejeté les propos de ce dernier concernant l'existence de l'État algérien avant la colonisation française.



■ Lamamra : «Nous faisons comprendre à tous les partenaires et en particulier la France que l'Algérie ne peut pas compromettre sa dignité pour la coopération». (Ph.:DR)

En répondant à Robert Ménard, un autre Français, né en Algérie, Benjamin Stora recadre en fait Emmanuel Macron. «Ce que dit Robert Ménard est faux, parce que la régence d'Alger avait tous les attributs d'une souveraineté. La preuve, en 1827, le consul de France à Alger reçoit un coup d'éventail ; il y avait donc un consul de France à Alger, lance Benjamin Stora, à la limite de la colère mais sur un ton visiblement ironique sur l'ignorance de ceux, dont le Président Macron, qui ignorent l'histoire d'un pays, l'Algérie, pourtant proche géographiquement et historiquement. Benjamin Stora insiste en ajoutant qu'il y avait donc des consuls qui se sont succédés pendant des années à Alger, il y avait donc un État». C'était jeudi soir sur la chaîne française LCP dans l'émission animée par Myriam Encaoua, «Ça vous regarde». Benjamin Stora a rappelé que tous les écoliers de France ont appris l'histoire du coup d'éventail qui a provoqué trois ans après l'invasion de l'Algérie par les troupes françaises.

«Ce n'est pas vrai de dire qu'il n'y avait pas d'État algérien», affirme Benjamin Stora qui conseille à Robert Ménard et au Président Macron, implicitement, de réviser son histoire. Il termine en faisant remarquer que sous la régence d'Alger, il y avait un État où les minorités ethniques, dont les Juifs, étaient protégées par l'Empire ottoman beaucoup plus qu'en Europe occidentale. Les propos irresponsables du Président Macron ont constitué un dérapage trop grand pour ne provoquer dans les relations entre l'Algérie et la France, qu'une crise «passagère». Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane La-

mamra, a qualifié jeudi les propos du Président français Emmanuel Macron sur l'Algérie de «grave erreur», affirmant que l'Algérie rejette toute ingérence dans ses affaires internes. «Nous avons répondu comme nous devrions répondre très for-

Elections locales Processus en cours

■ Moins de deux mois nous séparent du rendez-vous électoral du 27 novembre 2021 pour renouveler les Assemblées populaires communales et de wilayas (APC et APW). Les candidats à ces élections locales ont bénéficié d'une prorogation des délais de dépôt des formulaires de souscription des signatures individuelles et leur légalisation jusqu'à 20:00 jeudi dernier, tel que prévu par le code électoral, a annoncé l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Par ailleurs, l'ANIE rappelle qu'il est interdit aux personnes souhaitant se porter candidats de verser une contrepartie matérielle à quiconque au titre de la signature des formulaires de souscription des signatures individuelles.

Mardi dernier, l'ANIE a dévoilé la méthode de répartition des numéros d'identification des listes de candidats conformément à la loi organique relative au régime électoral. La répartition des numéros d'identification attribués aux listes de candidats sous la bannière d'un ou plusieurs partis politiques ou présentées au titre de listes indépendantes, se déroulera conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral modifiée et complétée, notamment dans son article 31, ainsi que l'arrêté 139 définissant les règles de répartition des numéros d'identification attribués aux listes de candidats. Les listes de candidats parrainés par des partis politiques, des alliances nationales ou des alliances locales de plusieurs partis politiques se voient attribuer électroniquement un numéro d'identification national unifié de 1 à 100, tandis qu'un numéro d'identification est attribué électroniquement pour les listes de candidats déposées au titre de listes indépendantes selon chaque circonscription à partir de 101.

Auparavant, l'ANIE avait dévoilé le slogan officiel des élections locales: «Veux-tu le changement», «L'édification institutionnelle», «Signe et appose ton empreinte», dans les deux langues arabe et amazighe. Le slogan des prochaines élections des APC et APW est placé sur un arrièr-plan vert clair avec au milieu la carte géographique de l'Algérie dans une ossature d'une construction symbolisant l'ère de l'édification de l'Algérie nouvelle. Les phrases «Veux-tu le changement» et «L'édification institutionnelle» sont placées en tête du slogan, suivi de «Signe et appose ton empreinte» et l'image d'une enveloppe représentant l'urne et l'empreinte du citoyen qui a fait son devoir électoral. Rappelons que les membres de l'APC et de l'APW sont élus pour un mandat de cinq ans au scrutin proportionnel sur liste ouverte et par vote préférentiel sans panachage.

tement et très fermement», a déclaré le chef de la diplomatie algérienne à l'agence de presse turque «Anadolu» en marge de la troisième réunion Afrique-Italie. Il s'agit, d'une question qui concerne le peuple algérien, seul qualifié à s'élever contre ces propos hostiles et «défendre collectivement notre indépendance et notre souveraineté face à ce que nous considérons comme une grave erreur de la part des autorités française», a précisé le ministre. «Nous faisons comprendre à tous les partenaires et en particulier la France que l'Algérie ne peut pas compromettre sa dignité pour la coopération et l'Algérie ne peut accepter aucune interférence dans ses affaires internes», a souligné Ramtane Lamamra, reconnaissant que l'Histoire de l'Algérie avec la France est «complexe et difficile». A Oran, ce jeudi, en marge des travaux du premier colloque régional d'évaluation de l'activité de son secteur, Laid Rebiga le ministre des Moudjahidine et Ayant-droits, a commenté les dernières déclarations du Président français, en déclarant : «Nous, Algériens, respectons notre histoire et nous œuvrons à la mettre à la place qui lui sied. Il n'y aura aucun effet de ce genre de déclarations émanant d'ici et là».

«Nous poursuivrons notre œuvre de consolidation et de préservation de la mémoire nationale et sa transmission aux générations montantes», a-t-il poursuivi. De son côté, le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, a estimé jeudi que les propos hostiles du Président français à l'endroit de l'Algérie prouvent que «la mentalité coloniale est présente à des niveaux officiels en France», soutenant que «la souveraineté nationale est une question existentielle qui ne tolère aucun marchandage ni aucune surenchère». «Je n'aborderai pas la teneur des déclarations du Président français mais je tiens à dire que la souveraineté nationale est une question existentielle pour l'Algérie, qui ne tolère aucun marchandage ni aucune surenchère, que ce soit à des fins électoralistes ou politiciennes ou pour s'attirer les faveurs d'un électoral qui voue de la haine à l'Algérie», a affirmé Ammar Belhimer dans un entretien au journal «Wassit Mag».

L. A.

L. A. Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

Propos de Macron

La souveraineté nationale «ne tolère aucun marchandage ni surenchère»

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, a estimé jeudi dernier que les propos hostiles du Président français à l'endroit de l'Algérie prouvent que «la mentalité coloniale est présente à des niveaux officiels en France», soutenant que «la souveraineté nationale est une question existentielle qui ne tolère aucun marchandage ni aucune surenchère».

Je n'aborderai pas la teneur des déclarations du Président français mais je tiens à dire que la souveraineté nationale est une question existentielle pour l'Algérie, qui ne tolère aucun marchandage ni aucune surenchère, que ce soit à des fins électoralistes ou politiciennes ou pour s'attirer les faveurs d'un électoral qui voue de la haine à l'Algérie», a affirmé M. Belhimer dans un entretien au journal «Wassit Mag».

«Nous allons bientôt nous remémorer les crimes commis par la France coloniale, un 17 octobre, contre le peuple algérien qui réclamait pacifiquement la liberté et l'indépendance», a enchaîné le ministre, estimant que les propos du Président français «viennent nous rappeler que la mentalité coloniale en France n'est pas l'apanage du milieu partisan, mais est également présente à des niveaux officiels».

Il a réaffirmé, dans ce cadre, le principe de non-ingérence dans les affaires internes consacré par l'Algérie dans ses relations étrangères.

Le ministre de la Communication a rappelé une déclaration qu'il a faite le 15 juin dernier sur les ondes de Radio France internationale (RFI), où il a affirmé que «l'indépendance pour laquelle s'est sacrifiée l'Algérie ne saurait être complète sans réunir trois axes principaux, à savoir : la reconnaissance par la France de ses crimes coloniaux, l'incrimination de l'acte colonial dans le droit algérien pour mettre fin définitivement à la dualité colonisateur/colonisé tel que conçu par le moudjahid «Frantz Fanon» et la présentation solennelle des excuses ainsi que l'indemnisation de tous les dégâts humains, matériels et environnementaux commis par la France durant son occupation».

Yves Bonnet, ancien chef du contre-espionnage français (DST) à La Nouvelle République :

«L'Algérie doit écrire elle-même son histoire»

Hormis les nostalgiques de « l'Algérie française », il y a les Français qui, pendant la guerre de révolution, ou post-indépendance, ont soutenu et continuent à soutenir l'Algérie. L'un d'eux est, incontestablement, Yves Bonnet, ancien chef de la Direction de Surveillance du territoire, (DST), contre-espionnage français.

L'ancien chef du contre-espionnage français, a de nombreuses fois prouvé qu'il est ami de l'Algérie. Tandis que l'Algérie était ciblée par les attaques médiatiques, en Hexagone, accusant l'Armée Nationale Populaire, (ANP), des tueries perpétrées par les terroristes dans les années 1990, Yves Bonnet a été à contre-courant des attaques et défendu l'Algérie. Un rôle honorable qu'il a assumé, malgré les critiques dont il était victime de la part de certains médias et politiciens, en France.

Le journal « Libération » l'a même accusé de recevoir de l'Algérie. Yves Bonnet a engagé une action et justice et gagné le procès contre ce journal.

L'historien Gilles Manceron avait, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Guerre de libération de l'Algérie, ces anti-colonialistes, dont Maurice Audin, Jean-Paul Sartre, André Breton, Henri Maillot, Marguerite Duras, et Frantz Fanon, « croyaient en les droits de l'Homme et étaient contre la politique menée par leur Gouvernement ». Il a noté que les personnes structurées dans les réseaux Jeanson et/ou Curiel notamment, estimaient que « la Guerre d'indépendance d'Algérie était une cause juste au même titre que la résistance française à



Yves Bonnet : «Un pays ne peut se construire en s'ignorant lui-même et c'est malheureusement ce que l'Algérie est en train de faire». (Photo : D.R)

l'Allemagne durant la guerre mondiale ». L'Algérie a entamé une autre guerre dans les années 1990, contre le terrorisme cette fois et peu nombreux étaient ceux, dont Yves Bonnet, qui ont soutenu l'Algérie contre les animateurs du « qui tue qui ? » qui tentaient d'innocenter les terroristes des crimes qu'ils ont commis et accuser injustement l'ANP. Un embargo avait été instauré contre l'Algérie, et ceux qui soutenaient l'Algérie, ont été attaqués par certains médias occidentaux. Yves Bonnet a été de ceux-là et a combattu les hostilités et crié haut et fort le soutien à l'Algérie. Il y a eu les accusations contre l'ANP pour l'assassinat des moines de Tibhirine, pourtant revendiqué par le GIA. Yves Bonnet a entamé une enquête et prouvé l'innocence de l'ANP et que l'assassinat a été perpétré par le GIA. « Le berger de

Touggourt », est le titre du livre, publié mais jamais diffusé en Algérie. « Le berger de Touggourt a été boycotté, donc je me suis résigné à le publier en France, sous le titre « La deuxième guerre d'Algérie », et cette fois il s'est un peu vendu. Je précise que j'ai toujours précisé ne pas vouloir de droits d'auteur, mais au contraire, les voir versés à une œuvre d'orphelins algériens », nous dira Yves Bonnet. « Tandis que la controverse faisait rage en France autour de la mort des moines de Tibhirine, je me suis inscrit en faux contre les accusations visant l'Armée algérienne et j'ai démontré pièce par pièce leur mécanisme. Mieux j'ai appelé au dialogue interreligieux entre chrétiens et musulmans dans un chapitre du livre intitulé « Tibhirine au miroir de l'Islam ». Le dialogue n'a, malheureusement, pas eu lieu », précise Yves Bonnet à La

Nouvelle République. Pour ce qui est des problèmes diplomatiques opposant l'Algérie à la France, Yves Bonnet nous dira : « Nous devons dire clairement que l'amitié entre l'Algérie et la France est au-dessus des chamailleries diplomatiques ». Yves Bonnet témoigne que c'est l'Algérie qui a identifié le caractère terroriste d'Oussama Ben Laden. « L'idée d'écrire une « Histoire de l'Armée algérienne » m'est venue dans les années 2000 quand il est apparu qu'avec le retour de la paix, il devenait possible à l'Algérie d'aborder sa propre histoire avec sérénité et se réconcilier avec elle-même, comme ses grands anciens le souhaitaient de l'autre monde. Et pour autant que certains témoins consentent à livrer leurs souvenirs.

Un pays ne peut se construire en s'ignorant lui-même et c'est malheureusement ce que l'Algérie est en train de faire en s'en remettant à des étrangers, historiens réels ou autoproclamés, pour reconstituer son propre passé. N'oublions pas que la France a mis un siècle pour une version acceptable de la Révolution. Je ne suis qu'un témoin parmi d'autres de cette période et ne prétend donc pas à la grande vérité. Au moins je suis un homme de bonne volonté et foi et qui aime l'Algérie et qui fut suffisamment au fait de la situation et certains secrets de par mes fonctions et mandats passés pour livrer des éléments de connaissance dont les historiens algériens tiendront les leçons », dira Yves Bonnet, un ami de l'Algérie qui mérite le respect.

Sofiane Abi

Révision du statut de la Magistrature

La maquette de la nouvelle justice est prête

En remettant la mouture de l'avant-projet portant sur la révision du statut de la Magistrature, les experts du SNM ont défini et délimité le cadre et les principes constructifs de fondation et de structure de la nouvelle justice en Algérie. Une phase préliminaire avant l'étape finale, le projet. Le président du Comité chargé de la révision du statut de la Magistrature et président de chambre à la Cour suprême, Mohamed Lamouri, a remis, mercredi passé, la mouture de l'avant-projet de loi organique au ministre de la Justice, Gardes des Sceaux, Abderrachid Tabi. Il aura fallu attendre six mois pour voir enfin la mouture de l'avant-projet portant sur le statut de la Magistrature prête à l'application. Dans un communiqué du ministère de la Justice datant du mercredi passé, ce dernier annonce que la révision du statut de la Magistrature s'inscrit dans le cadre de « l'amendement et l'adaptation du système juridique régissant la Magistrature aux dispositions de la Constitution du 1^{er} novembre 2020, en vue de garantir une justice indépendante, en application des engagements du président de la République ». La mou-

ture de l'avant-projet inclut des dispositions inédites en matière de pouvoir judiciaire à même de contribuer à la consécration d'une véritable indépendance de la justice, de même que les lois organiques consacrent l'indépendance effective des magistrats à même de garantir une véritable sécurité judiciaire pour ces derniers. Aussi, ce projet de loi organique définit le statut de la magistrature, notamment en termes de devoirs, droits et plan de carrière. Pour ce faire, il a été procédé, le 8 avril dernier, à l'installation du Comité chargé de l'élaboration du projet. Ce Comité est composé de magistrats, du représentant du Syndicat national des magistrats (SNM). La réunion s'est déroulée en présence du président du SNM, Issaad Mabrouk et la juriste et enseignante à l'École supérieure de la Magistrature, Souhila Guemoudi, en leur qualité de membres du Comité. Le ministre a fait part de ses remerciements aux membres du Comité « pour les efforts considérables déployés dans l'élaboration de ce texte », a souligné le communiqué. Rappelons-le, le 8 janvier 2020, le président de la République, ministre de la Défense, Abdelmadjid

Tebboune, avait mis en place une commission d'experts composée de 17 membres, dont une majorité de professeurs de droit constitutionnel chargés d'émettre des propositions pour une nouvelle Constitution, notamment en ce qui concerne le secteur de la Justice. Cette Commission était dirigée, faut-il le rappeler, par Ahmed Larabeh, expert juridique et membre depuis 2011 de la Commission du droit international des Nations unies. Cette commission de dix-sept experts a clôturé officiellement sa mission le 20 juin 2020, presque un mois après, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, annonça l'organisation d'un référendum pour le 1^{er} novembre de l'année 2020. Le projet sera, par la suite, adopté le 6 septembre 2020 en Conseil des ministres, puis le 10 septembre à l'Assemblée populaire nationale et le 12 septembre au Conseil de la nation, et le corps électoral a été convoqué le 15 septembre 2020. Le référendum pour le 1^{er} novembre 2020 a été voté par la majorité des suffrages avec un taux de 66%, ces résultats définitifs ont été proclamés par le Conseil constitutionnel le 12 novembre 2020.

S. Abi

COLLOQUE

Histoire

La Loi relative au chahid et moudjahid nécessite une révision de dispositions liées à la mémoire

La Loi relative au chahid et moudjahid nécessite la révision de certaines dispositions liées au volet de la mémoire nationale, a indiqué jeudi à Oran le ministre des Moudjahidine et Ayant-droits, Laid Rebigha.

La mémoire nationale a besoin d'un support pour sa préservation à travers la révision de certaines dispositions contenues dans la Loi 07/99, pour que certains éléments susciteront l'intérêt voulu et nécessaire, a indiqué le ministre dans une déclaration de presse, en marge des travaux du premier colloque régional d'évaluation de l'activité du secteur des moudjahidine et Ayant-droits.

« Parmi les textes réglementaires soulevés figurent la révision de la loi relative à la célébration des journées et fêtes nationales et le texte spécifique au prix du 1^{er} Novembre », a-t-il souligné, annonçant l'installation officielle d'une commission qui œuvre dans ce cadre et que la plupart des textes sont prêts, seront programmés au niveau du secrétariat général du Gouvernement et seront étudiés graduellement. Commentant les dernières déclarations françaises, Rebigha a déclaré : « Nous, Algériens, respectons notre histoire et nous œuvrons à la mettre à la place qui lui sied. Il n'y aura aucun effet de ce genre de déclarations émanant d'ici et là ».

« Nous poursuivons notre œuvre de consolidation et de préservation de la mémoire nationale et sa transmission aux générations montantes », a poursuivi le ministre.

En présidant l'ouverture du colloque au siège de l'Association nationale des grands invalides de la Guerre de libération nationale, le ministre a affirmé en outre que « l'Algérie est forte par ses hommes et ses institutions au moment où son édification se poursuit suivant une vision innovante, un esprit ambitieux, moderne et intelligent basé sur l'activation de nouvelles méthodes de gouvernance adoptant la transparence dans l'activité publique, l'amélioration du service public et l'effort pour la croissance économique ».

Cette rencontre d'évaluation et d'orientation, à laquelle ont participé les directeurs des moudjahidine et Ayant-droits des wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, intervient avec l'entame du Plan d'action du Gouvernement visant à concrétiser le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a pour objectif la construction d'une « Algérie nouvelle fière de son histoire, écrite par le sang de millions de braves chouhada ».

M. Rebigha a ajouté que cette rencontre fait suite à plusieurs rencontres au niveau central abordant les perspectives de renouvellement et de développement du secteur à travers de riches débats autour de toutes les approches.

Agence

BRÈVE

Rome

Lamamra visite la prison du roi numide Jugurtha

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a visité, jeudi, un site archéologique situé au cœur de Rome (Italie), où le roi numide Jugurtha, qui a mené une guerre sans merci contre les Romains, a été emprisonné avant de mourir de faim. « Une pièce de l'histoire de l'Algérie viscéralement ancrée dans le cœur de Rome. Le dernier lieu où le roi numide Jugurtha, fils de Cirta et petit-fils de Massinissa a été emprisonné. Il y mourut en l'an 104 av.J-C après une guerre sans merci contre les Romains qui a duré 7 ans », a écrit M. Lamamra sur son compte officiel Twitter.

Agence

Nouvelle stratégie de l'eau 2021/2030

L'Algérie compte produire 60% d'eau potable par dessalement d'eau de mer

Depuis plusieurs mois, l'Algérie est frappée par une sévère pénurie d'eau, provoquée, particulièrement, par la sécheresse et le manque de pluviométrie. La mauvaise gestion de cette source vitale a été, également, tenue pour responsable dans l'aggravation de la situation.

De l'aveu des autorités et des spécialistes dans le domaine, l'Algérie est confrontée à un risque accru du stress hydrique qui menace la reprise économique (la production et la croissance), mais aussi la stabilité sociale.

Pour venir à bout de cette crise, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné d'accélérer la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer pour assurer l'alimentation plus ou moins régulière des régions côtières en eau potable. Conformément aux directives du chef de l'Etat, le ministère des Ressources en eau a mis en place une nouvelle stratégie de l'eau pour régler cette crise d'ici l'été prochain et éviter de reproduire les erreurs du passé. L'objectif serait ainsi d'innover pour améliorer la qualité de l'eau potable et l'accès à cette source vitale.

«La stratégie de l'eau 2021/2030 prévoit de satisfaire les besoins de la population en cette ressource par l'eau de dessalement à hauteur de 60%», a assuré, avant-hier, à Oran, la chargée d'études et des synthèses au niveau du ministère des Ressources en eau, Lamia Lehtihet, lors d'une rencontre ayant réuni les responsables du secteur de l'eau de la région Ouest, au niveau de la direction des ressources en eau de la wilaya d'Oran.

Désormais, l'Algérie s'appuiera sur les stations de dessalement d'eau de mer pour alimenter en



Les stations de dessalement restent l'une des solutions adéquates pour répondre à crise du stress hydrique (Photo : DR)

eau potable sa population et améliorer la gestion de cette ressource qui ne sera pas utilisée pour lutter contre le stress hydrique et intensifier la lutte contre la pollution de l'eau souterraine. Selon les chiffres avancés par Mme Lehtihet, les stations de dessalement ne couvrent que «17% des besoins de la population en eau potable» et a affirmé que ces chiffres «augmenteront graduellement, grâce à la mise en place de nouvelles stations de dessalement, pour atteindre 22% en 2022, 42% en 2024 et 60% en 2030».

D'ici dix ans, les besoins de la société en eau potable seront assurés par les stations de dessalement d'eau de mer, notamment, au niveau des villes côtières. «Onze stations sont érigées tout au long du littoral algérien et les projets pour la réalisation de cinq autres ont été récemment retenus pour pouvoir faire face à la demande croissante sur cette matière vitale, dans une conjoncture marquée par un stress hydrique aigu et une pluviométrie quasiment faible sur l'ensemble du pays depuis plus d'une décennie», a-t-elle expliqué, affirmant

que «les wilayas du littoral seront alimentées à un taux important par cette eau : 100% à Ain Témouchent et 97% à Oran, et l'eau desalée arrivera à 150 km en profondeur dans les wilayas de l'intérieur avec un pourcentage oscillant entre 45 et 50%».

Les stations de dessalement restent l'une des solutions adéquates pour répondre à crise du stress hydrique, mais il est aussi indispensable de lutter contre la désertification et la sécheresse qui sont à l'origine de la baisse des débits des cours d'eau et de la baisse des apports en eau des nappes souterraines en provenance de ces sources.

Lutter aussi contre l'envasement des barrages hydrauliques devant alimenter en eau potable d'autres régions du pays. «La rationalisation de la consommation est naturellement un axe important qui permettra d'utiliser les ressources de manière efficiente», a souligné l'intervenante, précisant au passage que «les wilayas du Sud algérien bénéficieront d'un programme de déminéralisation des eaux souterraines, souvent saumâtres ou même salées,

qui permettra de sécuriser l'alimentation en eau de la population saharienne».

Elle a mis l'accent sur l'urgence de relever le défi de l'eau et de l'assainissement pour assurer la croissance économique du pays. Garantir la viabilité des secteurs productifs. La stratégie nationale de l'eau a, d'ailleurs, abordé «la question de la sécurisation de l'eau, via trois axes principaux : le dessalement de l'eau de mer, l'épuration des eaux usées et la rationalisation de la consommation», a indiqué la même responsable, précisant que «le dessalement permettra de satisfaire les besoins en eau potable, alors que l'épuration des eaux usées (deux milliards m³ par an) sera destinée à l'irrigation de l'arboriculture principalement. Les eaux superficielles des barrages seront réorientées vers l'agriculture, les cultures maraîchères surtout, et tout cela permettra de préserver les eaux souterraines».

En attendant, les autorités ont mis en place un calendrier de distribution d'eau à travers les villes du pays de manière équitable.

Samira Takharboucht

APPROVISIONNEMENT

Médicaments

Installation d'un groupe de travail intersectoriel

Un groupe de travail intersectoriel pour la prise en charge de la problématique d'approvisionnement du marché national en médicaments, notamment en produits d'oncologie, a été officiellement installé jeudi par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, indique un communiqué du ministère.

«Conformément aux instructions de Monsieur le Premier ministre relatives à l'approvisionnement du marché national en médicaments, notamment en produits d'oncologie, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a procédé jeudi à l'installation officielle d'un groupe de travail intersectoriel, composé de représentants du ministère de l'Industrie pharmaceutique, du ministère de la Santé, de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH), de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), du Groupe Saïdal et de représentants des opérateurs pharmaceutiques», selon le communiqué.

Installé auprès du ministère de l'Industrie pharmaceutique, ce groupe de travail «est chargé de l'examen et de l'enrichissement des propositions des secteurs de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé à même de prendre en charge la problématique de l'approvisionnement pour ces médicaments», relève-t-on. Selon le communiqué, les travaux des différentes réunions «devront être sanctionnés par l'élaboration de recommandations et d'un rapport devant être transmis au Premier ministre».

Dans son allocution, à l'ouverture des travaux de la première réunion du groupe de travail intersectoriel, M. Benbahmed a mis en exergue «l'importance de la démarche intersectorielle, inclusive et collaborative entre les différents acteurs».

Il a instruit, à l'occasion, l'ensemble des parties concernées «d'adopter une méthodologie constructive, en vue d'une solution pérenne à cette problématique, en veillant à intégrer pleinement la production nationale et susciter son développement pour les produits d'oncologie, ainsi qu'à l'adhésion tous les intervenants, y compris la PCH, au système de veille stratégique à travers la plate-forme numérique dédiée au suivi des programmes d'importation et de production des produits pharmaceutiques», conclut le communiqué.

Agence

Forum 5+5 Travail

Règlement des conflits sociaux, les efforts de l'Algérie évoqués

«Le dialogue social responsable, objectif et raisonnable est le meilleur moyen pour prendre des décisions cruciales au profit des différentes parties prenantes de la production, à commencer par l'intérêt commun entre les parties en question, afin d'amorcer et garantir le développement durable», a indiqué, avant-hier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abderrahmane Lahfaya, lors du Forum 5+5 Travail, organisé dans la ville espagnole Alicante.

Il est revenu, lors de son intervention sur le rôle «efficace qu'accomplit le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) à cet effet». Désormais, le Cnese devra jouer un rôle important dans le règlement des conflits sociaux. «Le Conseil va s'autosaisir impérativement lorsqu'une grève se déclenche dans un secteur», a indiqué la semaine dernière son président Redha Tir, parlant ainsi de «la saisine citoyenne qui est ouverte à travers la société civile».

Le ministre de tutelle a évoqué, dans ce sens, «l'importance de mener un dialogue social responsable, objectif et raisonnable dans l'amorce et la garantie du développement du-

dialogue social», selon un communiqué de son département. Il a, également, fait la lumière sur la nécessité de se concerter et de se coordonner entre les différentes parties d'un conflit afin de désamorcer la crise. «Les réunions bipartites et tripartites ont contribué à la prévention des contentieux collectifs, et constituent un mécanisme stratégique pour l'encadrement du dialogue social avec les partenaires sociaux et économiques».

Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a provoqué une grave crise économique et financière, le nombre des conflits sociaux a explosé, ce qui a créé un climat instable et surtout implosif. Pour éviter l'explosion de cette colère sociale, plusieurs parties interviennent pour apaiser les tensions. Les tensions sur le marché du travail se sont accentuées depuis plusieurs mois et ont affecté le niveau de vie des populations et la santé économique des pays. La Méditerranée est fortement touchée par la triple crise sanitaire, économique et sociale. Intervenant à ce propos, M. Lahfaya a souligné que «l'espace méditerranéen permettrait de partager les bonnes pratiques en matière de protection et

de dialogue sociaux», affirmant que «l'adoption des valeurs du dialogue social et les principes de la justice sociale permet de parvenir à des solutions consensuelles, prévenir des différends et consolider la compréhension, c'est-à-dire maintenir la paix sociale et booster le développement durable». Un point de vue que partagent les autres participants aux travaux du Forum 5+5 des ministres du Travail et de la Formation professionnelle, organisé à Alicante. A la fin de cette rencontre le ministre a présenté des recommandations qu'il espérait être «à la hauteur des aspirations des peuples de la Méditerranée dans le cadre du respect mutuel et des principes de bon voisinage». Pour rappel, le ministre est intervenu lors de la première séance consacrée au thème «Ripostes socio-professionnelles au Covid-19 : défis et opportunités», pour «passer en revue la stratégie adoptée par l'Algérie afin de faire face aux incidences socio-économiques de la pandémie, rappelant les mesures initiées par notre pays pour préserver les activités des entreprises économiques et les emplois», a indiqué le même communiqué.

Samira TK

INFO EXPRESS

Adrar Saisie de 20.300 comprimés psychotropes

Une quantité de 20.300 comprimés psychotropes a été saisie par les services de Sécurité de la wilaya d'Adrar, lors d'une opération menée en coordination avec les différents corps de sécurité, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de cette instance sécuritaire. Cette opération a été exécutée suite au démantèlement d'un réseau criminel activant dans le trafic illégal de psychotropes au niveau de la wilaya, selon la même source. Trois (3) téléphones portables, dont un satellite (Thuraya) et un véhicule tout-terrain utilisés par cette bande criminelle ont été également saisis, a-t-on expliqué.

Lutte contre les violences à l'égard des femmes L'engagement de l'Algérie salué

L'engagement de l'Algérie en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes, à travers notamment des instruments juridiques, a été salué, mardi passé, à Alger, par des représentants d'institutions étatiques, tout en soulignant «le rôle majeur» des médias dans la sensibilisation contre ce phénomène. «L'Algérie a ratifié toutes les conventions internationales visant à lutter contre les violences à l'égard des femmes afin de répondre aux aspirations de ces dernières et à asseoir la culture et les valeurs à même de combattre toutes les formes de leur exclusion, tout en assurant leur participation au développement durable du pays», a déclaré une représentante du ministère des Affaires étrangères (MAE), Habiba Kherrouf. Elle s'exprimait à l'ouverture d'un «séminaire d'orientation des médias sur la réponse multisectorielle apportée aux cas de violence basée sur le genre», co-organisé par le MAE, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), avec le concours de l'Office des Nations unies de lutte contre la drogue (ONUDC) et de l'ambassade des Pays-Bas en Algérie. Tout en citant, entre autres documents adoptés par l'Algérie, la Convention internationale relative aux droits politiques des femmes et le Protocole relatif aux droits de la femme en Afrique, l'intervenante a souligné «le renforcement» dont a bénéficié cette question dans la Constitution algérienne amendée (article 40), dans le sens de «la protection de la femme de toutes les formes de violence, en tous lieux et circonstances».

Téléphonie mobile

Légère baisse des abonnés au 2^e trimestre 2021 en Algérie

Le nombre des abonnés actifs de la téléphonie mobile (GSM, 3G et 4G) a enregistré une légère diminution de 0,45%, passant de 46,04 millions d'abonnés durant le 1^{er} trimestre de l'année 2021 à 45,83 millions d'abonnés le 2^e trimestre de la même année, selon le dernier bilan de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE).

Sur les 45,83 millions d'abonnés actifs, 39,97 millions sont des abonnés au réseau 3G/4G, soit 87% du nombre total, contre 5,86 millions d'abonnés au réseau GSM soit 13%, précise la même source. Le taux de pénétration aux réseaux de téléphonie mobile a enregistré une légère diminution nette de 0,52 point entre le 1^{er} trimestre de l'année 2021 et le 2^e trimestre de la même année



(104,13 %). Le trafic voix généré dans les réseaux de téléphonie mobile a atteint un volume de 40.164 millions de minutes, dont 86,58% réalisé en intra-réseau, 13,29% en trafic national sortant, 0,08% en trafic international sortant et 0,05% en trafic international entrant. Le trafic SMS généré dans les réseaux de téléphonie mo-

bile a atteint un volume de 2.459 millions de SMS, dont 87,56% réalisé en intra-réseau, 11,22% en trafic national sortant, 0,16% en trafic international sortant et 1,06% trafic international entrant. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,02 millions.

Agence

Ministère de la Santé

32 médicaments innovants dans la liste des médicaments destinés à la prise en charge des cancers

La Directrice de la pharmacie au ministère de la Santé, Dr Soumia Benhamida, a indiqué mardi à Alger que «32 médicaments innovants» seront inclus dans la liste des médicaments destinés à la prise en charge de tous types de cancers à l'échelle nationale après leur enregistrement et le lancement par la Pharmacie centrale des hôpitaux d'un appel d'offres pour leur acquisition. En marge d'une Journée de formation sur la prévention du cancer du sein, organisée au ministère dans le cadre de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein «octobre rose», la responsable a précisé que «le ministre a signé cette semaine une décision pré-

voyant l'inclusion de toutes les nouvelles molécules, notamment innovantes, dans le Fonds national de lutte contre le cancer pour leur acquisition après leur enregistrement et le lancement par la Pharmacie centrale des hôpitaux d'un appel d'offres à cet effet». Lors de l'événement, le Pr. Adda Bounedjar a précisé que l'acquisition de ces médicaments interviendra avant la fin de l'année, faisant état de la réalisation prochaine d'un guide dédié au consensus thérapeutique pour la prise en charge des cancers avec les médicaments innovants, et ce, avec la participation d'experts et de chefs de services d'oncologie de différents hôpitaux, dans le but de

généraliser ces thérapies à travers l'ensemble du territoire. Le directeur général des services de santé au ministère, Pr. Lyes Rahal, a indiqué que cette opération permettra à tous les patients de bénéficier de ces médicaments innovants conformément aux prescriptions des spécialistes et au consensus thérapeutique approuvé par la commission de lutte contre le cancer au ministère. Selon le Registre national des cancers de l'Institut national de santé publique (INSP), l'Algérie enregistre annuellement plus de 50.000 nouveaux cas de cancer. Les cancers du sein, colorectal, digestif, du poumon et du col de l'utérus sont les cinq les plus répandus dans le pays.

INFO EXPRESS

Accidents de la route Trente-trois morts et 1.333 blessés en une semaine

Trente-trois (33) personnes ont trouvé la mort et 1.333 autres ont été blessées dans 1.092 accidents de la circulation survenus dans plusieurs régions du pays durant la période allant du 26 septembre au 2 octobre en cours, selon un bilan hebdomadaire publié mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 5 personnes décédées et 31 autres blessées suite à 21 accidents de la route, précise la même source.

Les équipes de secours de la Protection civile ont effectué 12.022 interventions durant la même période pour l'exécution de 11.337 opérations d'assistance aux personnes en danger et des opérations diverses, ajoute le communiqué.

Elles ont également effectué 1.220 interventions pour procéder à l'extinction de 919 incendies urbains, industriels et autres, selon la source. Par ailleurs, ledit corps a effectué 4.796 interventions pour l'exécution de 4.270 opérations d'assistance aux personnes, ainsi que le sauvetage de 295 personnes en danger.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 296 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 195 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.
MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés

Le HCR salue la détermination de l'Algérie à poursuivre sa politique d'asile



■ Filippo Grandi, Haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

En réaction à la déclaration de la délégation algérienne devant la 72e session du Comité exécutif du programme du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR) tenue mardi à Genève, M. Grandi a salué l'«engagement positif de l'Algérie dans son voisinage notamment en Libye et au Sahel», soulignant l'importance d'un tel engagement pour «permettre la résolution des tensions qui sévissent dans la région et faire face aux importants défis qui se posent à l'action humanitaire». Il a également salué la détermination de l'Algérie à poursuivre sa politique d'asile, aussi bien à l'égard des réfugiés sahraouis qu'envers les autres personnes déplacées se trouvant en Algérie. A cet égard, le Haut-commissaire a affirmé que le «HCR continuera d'accompagner les efforts de l'Algérie pour soutenir les réfugiés sahraouis, en émettant le vœu qu'une solution politique au conflit sahraoui soit finalement trouvée, comme l'a récemment indiqué le SG de l'ONU». Lors de son intervention, le chef de la délégation algérienne à Genève l'Ambassadeur, Lazhar Soualem, a réitéré «les principales positions de l'Algérie sur la question des réfugiés, en particulier la nécessité de renforcer la coopération et la solidarité internationale avec les pays d'accueil, de mettre en œuvre des solutions durables en faveur des personnes déplacées et de traiter les causes profondes de ces déplacements forcés, y compris dans le cadre des situations prolongées». «De telles solutions doivent favoriser la création de conditions propices au retour librement consenti, dans la sécurité et la dignité», a-t-il souligné, mettant en relief «l'engagement de l'Algérie notamment dans son voisinage, en matière de consolidation de la paix, de prévention et de résolution des conflits et de promotion de la réconciliation nationale». L'Ambassadeur

Le Haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, a salué l'engagement positif de l'Algérie et sa détermination à poursuivre sa politique d'asile, aussi bien à l'égard des réfugiés sahraouis qu'envers les autres personnes déplacées se trouvant dans le pays.

des personnes déplacées et de traiter les causes profondes de ces déplacements forcés, y compris dans le cadre des situations prolongées». Dans ce contexte, le chef de la délégation algérienne a affirmé la détermination de l'Algérie à poursuivre sa «bienveillante politique à l'égard des réfugiés», rappelant «les efforts nationaux visant à garantir la

protection et l'assistance requises aux réfugiés du territoire non-autonome du Sahara occidental, première situation prolongée sous le mandant du HCR». M. Grandi a, d'ailleurs été interpellé par la délégation algérienne sur la nécessité d'adapter les besoins des réfugiés sahraouis à leur nombre réel, en tenant compte officiellement des conclusions de

l'étude commune inter-agences de 2018, qui en a arrêté le chiffre indicatif 173.600. Il est également question de tenir compte du déplacement de nouvelles familles sahraouies vers les camps de Tindouf suite à la rupture du cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario en novembre 2020. M. Soualem a précisé que «la prise en charge des réfugiés sahraouis ne peut se limiter à la protection et à l'assistance, sans envisager la résolution de la cause profonde de leur exil forcé, à savoir l'occupation illégale de leur territoire» par le Maroc.

Agence

L'Algérie appelle à traiter les causes des déplacements forcés dans le monde

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU à Genève, l'ambassadeur Lazhar Soualem, a réitéré mardi les principales positions de l'Algérie sur la question des réfugiés, soulignant la nécessité de traiter les causes profondes des déplacements et mettant en exergue les efforts consentis par Alger en vue de contribuer au retour de la stabilité en Libye et au Mali. A l'occasion du débat général de la 72e session du Comité exécutif du programme du Haut Commissaire des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) tenu mardi, M. Soualem a réitéré «les principales positions de l'Algérie sur la question des réfugiés, en particulier la nécessité de renforcer la coopération et la solidarité internationale avec les pays d'accueil, de mettre en œuvre des solutions durables en faveur des personnes déplacées et de traiter les causes profondes de ces déplacements forcés, y compris dans le cadre des situations prolongées». «De telles solutions doivent favoriser la création de conditions propices au retour librement consenti, dans la sécurité et la dignité», a-t-il souligné, mettant en relief «l'engagement de l'Algérie notamment dans son voisinage, en matière de consolidation de la paix, de prévention et de résolution des conflits et de promotion de la réconciliation nationale». L'Ambassadeur

a également mis en exergue les efforts déployés par l'Algérie pour contribuer au retour et au maintien de la stabilité en Libye et au Mali, en plus de l'octroi régulier d'assistance alimentaire et médicale aux pays confrontés à des crises humanitaires. Dans ce contexte, le chef de la délégation à Genève a affirmé la détermination de l'Algérie à poursuivre sa «bienveillante politique à l'égard des réfugiés», rappelant «les efforts nationaux visant à garantir la protection et l'assistance requises aux réfugiés du territoire non-autonome du Sahara occidental, première situation prolongée sous le mandant du HCR». M. Soualem a interpellé le Haut Commissaire des Nations unies pour les Réfugiés sur la nécessité d'adapter les besoins de ces réfugiés à leur nombre réel, soit 173.600 en plus du déplacement de nouvelles familles sahraouies vers les camps de Tindouf suite à la rupture du cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario, en novembre 2020. Le diplomate algérien a précisé que «la prise en charge des réfugiés sahraouis ne peut se limiter à la protection et à l'assistance, sans envisager la résolution de la cause profonde de leur exil forcé, à savoir l'occupation illégale de leur territoire» par le Maroc.

Agence

ONU

Le Polisario appelle à accélérer la décolonisation pour instaurer la paix dans la région

Le Front Polisario a souligné, dans son allocution devant la quatrième Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation, réunie à New York, l'impératif de prendre des mesures concrètes afin d'accélérer la décolonisation du Sahara occidental. «Il est temps pour la Quatrième Commission et l'ONU de prendre des décisions concrètes en vue d'accélérer la décolonisation de la dernière colonie en Afrique», a déclaré mercredi le représentant du Front Polisario auprès des Nations-Unies, et responsable de la coordination avec la Minurso, Sidi Mohamed Amar.

L'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc depuis 1975 et les tentatives de l'Etat d'occupation d'imposer un fait accompli et de s'opposer à la décolonisation du territoire sont un «camouflet pour tout ce que représente la quatrième Commission», a-t-il déploré. Dans ce contexte, il a souligné la nécessité de prendre des mesures concrètes pour accélérer la décolonisation du Sahara occidental «afin d'instaurer la justice, la paix et la sécurité dans toute la région». «Le temps ne permet pas de rendre compte en détail la situation du territoire du Sahara occidental, soumis à un processus de décolonisation», a ajouté le diplomate sahraoui. «Voilà près de trois décennies que le Front Polisario s'est engagé en faveur d'une solution durable et pacifique à la situation dans le territoire, à savoir l'organisation d'un référendum libre et

régulier pour l'autodétermination des Sahraouis, accepté par les deux parties et appuyé par le Conseil de sécurité et l'AG de l'ONU», a assuré le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies.

«Toutefois, en l'absence d'action décisive de la part de la communauté internationale en ce qui concerne le mépris du Maroc pour les mandats de l'ONU et ses résolutions sur le Sahara occidental, l'Etat d'occupation continue d'agir en toute impunité et poursuit ses pratiques coloniales et tentatives d'imposer la politique du fait accompli par la force au Sahara occidental occupé», a souligné M. Sidi Amar.

Et d'ajouter : «l'inaction face aux actions marocaines hostiles et déstabilisantes est à l'origine de la situation prévalant actuellement au Sahara occidental, marquée par les développements graves induits par la violation marocaine, le 13 novembre 2020, de l'accord de cessez-le-feu de 1991, ce qui a attisé à nouveau le feu de la guerre qui risque d'avoir de graves conséquences sur la paix, la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région. M. Sidi Amar a exhorté l'ONU et la communauté internationale à prendre une position ferme à l'égard de la brutalité et de la répression infligée, au quotidien par les forces d'occupation marocaine aux civils sahraouis dans le Sahara occidental occupé, insistant sur l'importance de cessez l'injustice, dont sont victimes les Sahraouis.

Agence

Diplomatie

La Suède salue la nomination du nouvel émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental

La ministre des Affaires étrangères suédoise, Ann Linde, a salué mercredi la nomination de Staffan de Mistura comme nouvel émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, soulignant l'importance de parvenir à une solution juste et durable qui garantit le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. «Félicitations à Staffan de Mistura, nommé envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental. Il est important de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui prévoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental conformément aux résolutions du Conseil de sécurité l'ONU», a écrit la cheffe de la diplomatie suédoise dans un tweet. Le SG

de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé mercredi la nomination de l'italo-suédois Staffan de Mistura en tant qu'envoyé personnel pour le Sahara occidental. De Mistura, 74 ans, succède à l'Allemand Horst Kohler, qui a démissionné en mai 2019 et auquel le secrétaire général de l'ONU «est reconnaissant pour ses efforts constants et intensifs afin de jeter les bases d'un nouvel élan dans le processus politique au Sahara occidental», a indiqué l'organisation onusienne dans un communiqué.

Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a «accueilli chaleureusement» la nomination de Staffan de Mistura, promettant de «soutenir activement» les efforts de l'émissaire.

Agence

société

Savoir et sentir, voilà toute l'éducation

Préceptes universellement reconnus comme fondements d'une éducation digne de ce nom

Un enseignement abstrait ne peut être qu'inefficace, compte tenu du fait qu'à cet âge, on doit assurer une meilleure assimilation en passant par la vie au quotidien. Autrement dit pour arriver à faire assimiler quelque chose à ces petits de six, sept, huit, neuf et dix ans, il faut passer par leur vécu à partir d'anecdotes prises dans la vie courante. Pour enseigner l'altruisme en n'importe quelle langue, il ne faut pas perdre son temps à expliquer le mot par les synonymes ou par des rapprochements avec la racine du mot «autrui», on perdrait son temps car la plupart des enfants ne comprennent pas ce que vous dites. Mais si vous leur racontez une histoire fantastique en rapport avec le thème à l'ordre du jour, ils vous écoutent d'une oreille attentive. Exemple concret. On raconte que dans l'ancien temps, par une matinée d'Aïd, un petit enfant orphelin de père cherchait quelqu'un pouvant lui acheter de la viande au marché ; à l'époque, le marché se trouvait loin du village et on ne pouvait s'y rendre qu'à dos de bête de somme. Le petit orphelin s'est adressé, sur recommandation de sa mère, d'abord à un de ses cousins en étant sûr qu'il ne lui refuserait pas le service, mais pauvre de lui, celui-ci avait piqué une grande colère lorsqu'il s'aperçut que l'enfant avait dans sa main une somme d'argent très minime. C'est avec cette somme qu'on achète de la viande pour l'Aïd et va le dire à ta mère. L'enfant humilié, repartit tout en larmes, mais un vieil homme, témoin de la scène et connu pour sa générosité et sa bonté, l'appela. Donne-moi, lui dit-il, ce que ta mère t'a donné pour l'achat de la viande, je m'en occuperai. Ce qu'il fit, le soir même au retour du marché, il remit à l'enfant un gros chapelet de viande, il y en avait beaucoup plus qu'il en aurait espéré avec la petite somme qu'il tenait dans sa main. C'est là le plus bel exemple de générosité et d'altruisme d'un vieil homme envers une famille pauvre et que n'importe quel enfant comprendrait. Une anecdote assez bonne pour illustrer une leçon sur l'altruisme à des petits.

Savoir et sentir, voilà toute l'éducation

Savoir les règles de conduite et sentir ou comprendre ce que chaque geste de l'éducateur, responsable de famille ou maître d'école, signifie, voilà l'essentiel pour qu'entre éducateur et éduqués il y ait un bon climat de travail. Il y avait dans l'ancien temps un vieux maître d'école du village et qui s'habillait simplement comme tous les villageois. On avait retenu de lui le verbe lâcher, quand il levait le bâton et il disait, je lâche pour signifier «je vais frapper». On utilisait à l'époque le bâton pour se faire obéir. Et quiconque parmi les garçons entendait la sentence au dessus de sa tête devait s'attendre à des coups de bâton pour la faute qu'il venait de commettre. Les éducateurs de l'an-



Ceci intéresse l'enfant en mal de découverte et qui a besoin d'être guidé par un adulte féru d'expérience de la vie et de connaissances portant essentiellement sur l'éducation de la petite enfance. Lorsqu'on enseigne les principes de moralité, il faut toujours avoir à l'esprit l'idée selon laquelle pour les plus petits, il faut se servir d'exemples concrets inspirés de la réalité.

ancien temps étaient sévères mais justes, ils frappaient quand les enfants étaient dévoyés et eux-mêmes savaient pourquoi ils recevaient des coups. Ils sentaient à l'intérieur d'eux-mêmes que le châtement qu'ils venaient de subir, était mérité. Et, pour être maître de la situation en milieu scolaire, il faut trois critères : bien savoir parler, être sévère et juste. Pour un bon enseignant, il est important d'être juste par rapport à l'ensemble de ses apprenants par son comportement vis-à-vis de chacun consistant à donner à chacun une chance de réussir et à considérer chacun des éléments de la classe comme un participant actif. Le vrai enseignant, c'est celui qui, à la faveur de son bagage intellectuel, de ses connaissances en pédagogie et de son expérience, donne sa chance à chacun de ses élèves. Et lorsque ces derniers ont réussi, ils éprouvent un réel plaisir pour avoir été l'artisan de leur succès. Son action a été un réel cheminement marqué par les moments de joie, de colères, de mécontentements. Il est partisan d'une éducation fondé sur le principe «qui aime bien, châtie bien» qui a toujours porté ses fruits.

Il faut une sévérité qui n'exclue pas la familiarité

Compte tenu du fait qu'on a affaire à des enfants, la sévérité doit savoir garder ses limites si on veut qu'elle soit efficace. On a toujours dit qu'un maître doit être sévère s'il veut se faire obéir et surtout écouter. On raconte ce qu'un maître d'une grande sévérité a accompli comme prodiges, de son temps, par ses qualités exceptionnelles en pédagogie, connaissances générales et comportement sévère qui n'admet aucun écart de conduite. Il fait la classe à la manière d'un artiste de la pédagogie qui

manie à la perfection le langage, la manière de mener une leçon à la grande joie des enfants qui participent malgré eux tant ils sont sollicités dans ce climat de travail proche de la familiarité et qui donne envie d'apprendre. En conclusion, la sévérité ne peut pas s'exercer sans la compétence du maître d'école. Et la compétence est ce qu'il y a de plus important pour un enseignant, elle s'acquiert au fil du temps et elle englobe le savoir et le savoir faire ; tel est l'essentiel pour être un enseignant digne de ce nom. Le savoir comme son l'indique, c'est l'ensemble des connaissances que l'on doit posséder pour dominer son métier, et ceci est valable pour tous les types d'enseignements. L'enseignant doit pouvoir faire face à toutes les difficultés qui pourraient survenir durant l'exercice de son métier, et surtout des difficultés d'ordre relationnel entre lui et ses apprenants, très courante à tous les âges à une époque où la jeunesse se fait de plus en plus contestataire. La façon de parler de l'enseignant et sa manière de répondre, les expressions qui reviennent souvent dans son langage sont des marques qui permettent à ses apprenants de le classer parmi les meilleurs ou les médiocres. Le caractère autoritaire, laxiste ou timide joue un rôle primordial dans les rapports enseignants-enseignés. Les types autoritaires sont mieux classés comparativement aux autres ; ils s'imposent aux caractères les plus durs parmi ses élèves qui eux, doivent être classés eux- aussi en fonction du caractère. Les plus difficiles sont déterminants pour le climat de travail, si c'est les plus nuls qui refusent de travailler et de progresser dans le cursus scolaire, et pour peu que l'enseignant soit timide, ils deviennent les maîtres de la situation. Et pour leur capacité à inverser les rôles ; au lieu de ce

soit le maître qui détienne les rênes de la classes, c'est les élèves qui dictent leur volonté, c'est le renversement des valeurs. C'est le comble, car l'indiscipline qui s'installe n'a pas de limites, cela signifie l'anarchie et rien de bon ne peut venir d'une ambiance anarchique.

Combattre la timidité du maître et restaurer l'autorité en classe

Le maître doit être celui qui sait s'imposer, non pas par la force, mais par son savoir et son savoir faire. Les élèves de tous âges reconnaissent, dès le premier contact s'ils ont affaire à quelqu'un de compétent. Etre compétent, c'est savoir parler, savoir enseigner, savoir crier contre toute forme de dévoiement, savoir rester calme lorsque cela est nécessaire si on veut dialoguer avec ses apprenants. Il faut savoir concilier la sévérité et la familiarité. En toute chose, il faut éviter les excès, trop de sévérité peut conduire à des dérives, trop de familiarité mène à l'anarchie. L'enseignant doit savoir être sévère dans son travail : exiger le silence et la participation des élèves ; pour cela, il faut de la pédagogie pour savoir rendre accessibles à tous, sinon à la majorité des élèves, les connaissances que l'on veut faire passer et dans n'importe quelle matière. Il faut pour cela savoir parler à bon escient, savoir viser des objectifs bien ciblés par les méthodes et procédés pédagogiques. N'oublions pas de rappeler que la pédagogie est un art comme tout art, l'art de bien chanter, de faire de la musique ou de la peinture. Et en tant qu'art, il laisse supposer des prédispositions, c'est-à-dire des qualités innées qui permettent d'exercer le métier dans le strict respect des normes.

Boumediene Abed

INFO EXPRESS

Relizane

Secousse tellurique à l'Est de Sidi Khettab d'une magnitude de 2,4 degrés sur l'échelle de Richter

Une secousse tellurique a été ressentie dans la nuit de jeudi à vendredi, aux alentours de 2h53 minutes du matin, par de nombreuses personnes de la région de Sidi Khettab, localité située à 23 km à l'Est du chef-lieu de la wilaya de Relizane. Selon les informations du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag), cité par la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Relizane, la secousse serait d'une magnitude de 2,4 degrés sur l'échelle de Richter. Ressentie à 2h53 minutes, son épicerie a été localisé à 25 km au Nord-Ouest de l'agglomération de Sidi Khettab, dans la zone frontalière entre les wilayas de Relizane et Mostaganem. Les services de la Protection civile n'ont enregistré aucune sollicitation de secours.

N.Malik

Oran

Décès du cheikh de la zaouïa Bouabdalia, le moudjahid Ayadh El Bouabdelli

Le Cheikh de la zaouïa Bouabdalia, le moudjahid Ayadh El Bouabdelli est décédé, mardi à Bethioua (Oran), à l'âge de 99 ans, suite à une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Diplômé de l'Ecole de Tlemcen en 1946, cheikh El Bouabdelli avait exercé dans l'enseignement à El Bayadh et à Arzew, de même que dans la presse, et ce, dans de nombreux journaux durant les années 1940. Le défunt avait rejoint les rangs de la glorieuse Guerre de libération en 1956, selon la même source. A noter que le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi, s'est recueilli à la mémoire du défunt lors de la cérémonie de clôture de la Conférence nationale des cadres du secteur à Oran. La dépouille du défunt a été inhumée, hier mercredi après-midi, au cimetière familial de la zaouïa El Bouabdalia, à Bethioua, selon la même source.

Agence

Mascara

La guerre des prix fait des ravages

Il est déplorable de voir que ces mêmes énergumènes parias, qui font et défont la cotation des fruits et légumes en adoptant des tromperies sur la marchandise où dernièrement les prix connaissent des hausses vertigineuses à l'exemple de la pomme de terre, la carotte et l'indispensable navet. La wilaya de Mascara qui dispose sur son territoire plus de 250 chambres froides, pour un volume de 200.000 m3 touchant les fruits et légumes et environ 4500 m3 pour le volume des chambres froides dites «négatives» affectées aux viandes rouges et blanches, n'arrive plus à maîtriser une profession qui perdure. L'objectif réel de ces frigos industriels, disposés, rappelons-le, grâce à l'Etat providence, qui a investi des sommes faramineuses afin de réguler le marché de la pomme de terre, a complètement perdu la main, c'est-à-dire son droit de regard dans ce qui se passe réellement dans ces fameuses chambres froides et qui se sont transformées en véritable succursale de rétention de stock et autres pénuries maquillées. La création de plusieurs Epic, sous la tutelle du ministre de l'Agriculture tels que : Proda, Magoran et Magmos, qui sont agréées d'acquiescer pour la pomme de terre auprès des agriculteurs pour la placer dans des chambres froides disséminées à travers le territoire de la wilaya, pour la destocker par la suite en phase où la pomme de terre est réduite sur le marché. La crise serait elle cernée ? Il est encore trop tôt pour le confirmer hors et fort, comme aime à le souligner les responsables à chaque flambée des prix. D'autant que plusieurs manèges entre en lignes, où la plupart des prédicateurs, communément appelée «grosses patates», connues sur la place publique chemine complètement à l'encontre de la ligne directrice proposée originellement par le ministère de l'Agriculture. En un mot, il faudrait s'attendre, selon le baromètre de la mercurologie, à une autre hausse programmée du tubercule devenu d'ailleurs une tradition d'une très mauvaise saveur, et dont le prix pourrait atteindre la barre des 120 dinars le kilogramme. «Le prix de 90 dinars le kilogramme qui est concédé actuellement sur le marché de gros n'aménage nullement notre clause de travail des plus pénibles, et dont sûrement vous connaissez l'existence, à l'exemple des prix fluctuants des engrais, une main-d'œuvre agricole introuvable, trop onéreuse et autres problèmes climatiques et

La pomme de terre, légume national, est pour la énième fois sous la mainmise d'une clique intouchable qui refait surface à chaque crise pour s'accaparer plus de richesses mal acquises, au vu et au su de tout le monde au niveau de la wilaya de Mascara.

bureaucratiques, dont nous sommes victimes, compensent à peine nos dépenses qui se chiffrent à des centaines de millions», explique un gros fellah de la région de Mascara. Les prétextes climatiques, pénuries, fisc, désengagement de l'Etat vis-à-vis de ces nouveaux gros riches de paysans et autres dessins déloyaux, qui sont devenus légions pour faire cuisiner les consommateurs et autres ménagères dont le salaire de misère ne fait plus recette par les temps qui courent, ne sont plus palpables pour les ventres creux. Une dangerosité réelle, de l'avis de plusieurs personnes averties, qui voient dans la mercantilisation de ce juteux secteur de la patate une mauvaise passe, qui n'est pas loin de porter préjudice à l'agriculture, et ce contrairement à ce qui se réalise dans les autres pays voisins. Ce qui est le plus dangereux dans ce jeu, c'est que la plupart des propriétaires des chambres froides se préoccupent de cette nouvelle manne de l'Etat-providence au détriment d'une population résignée, qui demeure pour le moment silencieuse devant ce volumineux permis de voler à outrance. Un point de vue que partage un économiste de l'université de Mascara, qui dira en ces termes : «Vu ce grand dérapage qui est dû à un lobby agricole puissant soutenu par la voyoucratie en cols blancs, domine le marché et remonte les uns contre les autres où le seul perdant est l'Algérie, car l'élément spéculatif prend le dessus sans que l'Etat, qui pourtant distribue cette manne financière à outrance n'intervienne pour mettre de l'ordre dans les rangs des grosses patates. Néanmoins, enchaîne-t-il, le marché souffre de l'absence des règles qui définissent les rapports entre ce qu'on appelle communément l'offre et la demande. C'est tout le système d'intermédiation qui s'est complètement englouti dans les textes et autres arrêtés qui entravent l'épanouis-

sement du secteur de l'agriculture. La distribution des richesses aux seuls producteurs et autres gros fellahs via une manne financière des plus ahurissantes n'a pas eu l'effet escompté, ou ni le PNDA et autres dénomination débiles qui contribuent à favoriser l'intégration de l'économie nationale à partir de ces interactions n'est venu corriger les bavures à répétition au niveau des exploitations agricoles. Devant cette hémorragie des deniers publics en se rendant compte que le soutien de l'Etat prévu pour la régularisation du marché de la pomme de terre ne profite qu'à un clan précis gavé par un argent fou jeté par les guichets des banques. Le ministère de l'Agriculture, qui empile à sa manière des erreurs monumentales, en instituant dernièrement la création d'une autre institution pour la «validation» des volumes stockés ou déstockés, pour que les différents détenteurs puissent jouir de la prime de l'Etat via des anciens contrôleurs qui faisaient partie de la direction des services agricoles. Dans cette affaire, selon, des fonctionnaires de la DSA de la wilaya de Mascara rencontrés n'ont pas voulu trop converser sur ce sujet, vu que le problème réside précisément dans ce volet, où les milliards réservés à la location des chambres froides, ainsi que les différentes primes allouées par l'Etat aux différents intermédiaires sont peu ou prou respectées. Dans cette optique, s'agissant de la manipulation d'argent, l'agriculteur, qui est toujours gagnant vend son produit qui reste toujours dans les locaux, dits «chambres froides», appuyés par la manne de l'Etat-providence. Loin de faire un thème de propagande, les responsables centraux du ministère de l'Agriculture, savent incontestablement que l'agriculture algérienne est encore loin des espérances avancées qui s'est avérée une faille du système agricole. A l'heure actuel, aucun bilan n'est venu confirmer ou infirmer si une quelconque politique agricole au niveau de la wilaya tient la route, comme aime à le reproduire certains officines officielles devant les médias lourds pour se faire voir. La question qui revient à chaque fois devant ces scènes de gros sous de l'Etat-providence reste à savoir, «à qui exactement profitent les profits de ces cercles très fermés ?» Pour plus de preuves : la pomme de terre est cédée à 100 dinars, les carottes et la tomate à 80 DA, les navets à 200 DA, la salade verte à 200 DA,

les oignons à 50 DA, les poivrons d'une qualité douteuse à 120 DA, observent désespérément les consommateurs. Pour les prix des viandes rouges, d'ailleurs intouchables, elles se monnaient aux alentours de 1.500 DA le kilogramme, les viandes blanches sont dans la fourchette des 470 dinars le kilogramme demeurent hors de prix. On notera, qu'à l'exemple des abats de poulets sont bradées à 700DA/kg. Les produits halieutiques, c'est-à-dire la sardine, qui est le baromètre des pauvres est cédée au prix fort de 500 DA/le kg au niveau du chef-lieu, à l'exemple des autres régions de la wilaya.

Les poissons blancs, quant à eux demeurent hors de portée des bourses moyennes. La liste est longue, et même des pages entières de notre journal ne pourrait contenir les abus et autres excès des prix enregistrés dernièrement sur les produits de première nécessité qui ont accusés une flambée destructrice, à l'exemple des légumes secs, le sucre, le café ou certains grossistes se sont permis de faire augmenter le prix des différents huiles mis sur le marché en toute impunité.

Pourtant, il paraît que la loi face à ce phénomène persistant de spéculation est claire : ce qui donne droit aux responsables concernés à intervenir, lorsqu'il est constaté des hausses injustifiées, à l'exemple du prix du sucre qui oscille entre 110 et 120 dinars le kilogramme et l'huile de table de 5 litres qui a disparu une énième fois des étales est rétrocédée à 700 dinars, et ce à compter de ce mercredi 6 du mois en cours. Le sens de l'Etat par son absences. 600 dinars le kilogramme de café de qualité douteuse. Les légumes secs ont carrément explosé, vu le prix qui a triplé, à l'exemple des pois chiches et les haricots secs. Le droit de regard de l'Etat, devant cette situation dangereuse dans le marché des fruits et légumes, est vivement souhaité par une population qui ne peut plus joindre les deux bouts, qui depuis un certain temps n'a plus le droit à l'accès à la patate et autres légumes dont les prix se sont complètement envolés, quand certains responsables dans la wilaya de Mascara se font par contre servir par camionnettes entières de fruits et légumes.

Manseur Si Mohamed

Métro d'Alger

L'extension vers l'aéroport Houari Boumediene réceptionnée au premier trimestre 2026

Le projet d'extension du Métro d'Alger de la station d'El Harrach-centre vers l'aéroport d'Alger Houari Boumediene sur une longueur de 9,5 km, devra être réceptionné au premier trimestre 2026, a affirmé le directeur général l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), Ali Arezki. Le projet d'extension du métro de la station d'El Harrach-centre vers l'aéroport d'Alger Houari Boumediene via Bab Ezzouar sera réalisé en deux phases, a fait savoir M. Arezki dans une déclaration à l'APS, lors d'une visite d'inspection effectuée par le mi-

nistre des Transports, Aissa Bekkai des projets du Métro d'Alger, ajoutant que les travaux de la première phase inhérents au génie civil devront prendre fin en 2024, tandis que la deuxième phase relative à la réalisation du système intégral (équipement et aménagement) sera achevée au premier trimestre 2026. Selon le DG, le taux d'avancement des travaux relatifs au génie civil a atteint plus de 70%. Concernant le système intégral qui englobe tous les équipements nécessaires pour la mise en marche du métro, notamment le matériel

électrique, les systèmes d'aération et de billetterie et les escaliers mécaniques, il devra être réalisé, intégralement et pour la première fois, par l'entreprise publique «Cosider» et des compétences algériennes. Ainsi, l'Algérie sera en mesure de renoncer «graduellement» à l'accompagnement étranger pour la réalisation de ce système intégral, a-t-il dit. Lors de cette visite d'inspection, il a été procédé à l'ouverture du tunnel reliant les stations d'El Harrach et de Bab Ezzouar (quartier d'affaires).

Agence

Relizane

Les agriculteurs inquiets du manque de pluie pour leurs cultures

Les fortes températures et le manque de précipitations depuis le début de l'été, après un printemps à l'inverse extrêmement pluvieux, les agriculteurs s'alarment du manque de pluie pour leurs cultures. La canicule de ces prochains jours pourrait donc poser de gros problèmes aux agriculteurs. Elle pénalise notre vie quotidienne, mais a aussi un impact sur l'état des sols, selon l'avis de plusieurs agriculteurs. En effet, le climat chaud qui se prolonge depuis plus de trois mois sans interruption, préoccupe au premier point les agriculteurs. Ces derniers notent qu'ils appréhendent l'absence de pluies automnales. Déjà les agriculteurs qui s'adonnent à

l'élevage de bétail affichent clairement leur inquiétude, en l'absence des premières herbes qui devraient pousser à partir du mois de septembre à la faveur des pluies d'automne. De ce fait malencontreux, les pâturages habituels risquent d'être compromis. Les céréaliculteurs, à leur tour, redoutent que leurs récoltes soient compromises, si toutefois la sécheresse demeure. Comme la wilaya de Relizane est à vocation agricole en renfermant près de 65.000 hectares de céréales entre blé dur et tendre, orge et avoine. La chaleur qui persiste et l'absence des pluies donnent vraiment des soucis aux agriculteurs.

N.Malik

Lettre à René

La recherche d'une vérité sur certains épisodes de la colonisation



Kamel Bouchama

La première partie, prélude de ce travail de sappe, parlera de la dépréciation de notre Islam par nos ennemis qui n'ont rien trouvé de mieux que de nous engager dans des luttes de clans, fondées, la plupart du temps, sur le postulat de «diviser pour régner». Des spécialistes, comme ils savaient en créer, ont tout fait pour attirer nos populations vers des «pratiques» qu'ils leur ont imposées et qui allaient les perturber, pour ne pas dire les bafouer, et les éloigner des véritables pratiques religieuses qui étaient les leurs. Heureusement, qu'en définitive, la foi de ces populations était plus forte, plus solide car, si certains ont abondé dans le sens de ce «nouvel enseignement» qui leur a été prescrit – je l'ai dit –, la majorité, heureusement, n'a pas cru bon de suivre ces tristement célèbres «dévots» dans leur travail de déstabilisation. Cependant, ils ont été longtemps victimes de la «psychose exaltée» à dessein qui leur a été «inculquée» subtilement ou de force par des agents bien inspirés et astucieusement entraînés dans des officines où ils apprenaient à fomentier les diversions, les ruptures, les cabales et les désaccords. Dans la deuxième partie, je dis aux jeunes – je m'adresse toujours à eux, car c'est eux qui doivent connaître parfaitement leur Histoire – ce que nous étions avant l'occupation de 1830, au niveau de notre édifice culturel et scientifique. Je tente d'expliquer clairement, à travers cette correspondance, ce qu'est notre culture – il est très important de rappeler ce riche patrimoine – et ce qu'a fait le colonialisme pour atténuer cette tendance vers le progrès qui animait nos savants. Je raconte cette période florissante pour expliquer que notre pays, avant ce débarquement à Sidi Fredj, n'était pas ce qu'on prétend les colonisateurs, une terre revêche au visage rébarbatif, de même que nos populations n'étaient pas analphabètes et incultes qu'il fallait domestiquer et, selon leurs propres expressions, civiliser. Dans la troisième partie, je mets en exergue cette barbarie – et le terme n'est pas exagéré –, qu'ont développée et démontrée les prétendus «pacificateurs» de l'ordre colonial français qui, par leurs fidèles suppôts d'aujourd'hui, persistent dans leurs convictions, pour occulter, à l'heure de la vérité, leurs crimes contre notre peuple..., en somme, contre l'Humanité. Les trois parties donc, sont étroitement liées et racontent, l'une après l'autre, comment sous le prétexte d'un soi-disant coup d'éventail – les historiens, ceux qui ont fait de sérieuses recherches, ne parlent que d'une simple réprimande du dey à l'encontre du consul Deval –, la France coloniale a commis un acte odieux, inique et immoral. En fait, comment elle a confisqué une nationalité et un territoire. Ainsi, cet écrit adressé à un ami, mais en réalité à tous ceux qui veulent nous écouter, veut tout simplement dire que les pénielles épreuves et les cruelles tortures que nous avons connues et subies, pendant plus d'un siècle, ne sont pas uniquement physiques, elles sont aussi morales, économiques, cul-



À son ami René, mais en fait aux générations montantes, Kamel Bouchama rappelle ce qu'entraîna l'acte odieux adopté par le parlement français en janvier 1830. Hélas, cinq mois après, les hordes colonialistes, commandées par de Bourmont, débarquaient sur la presqu'île de Sidi Fredj, amenant ainsi l'Algérie à engager une lutte incessante pour son indépendance. L'avenir, dit l'auteur de «Lettre à René» en filigrane, appartient aux peuples qui le construisent ensemble, une fois soustraites les lourdeurs du passé. Là, où notre vieille garde militante n'a pas cru bon devoir consigner son témoignage, ce livre vient au bon moment. Il devrait de ce fait, être mis entre les mains de tous les jeunes.

turelles et politiques. De là, et à travers ce dialogue direct, j'essaie de faire entrer dans l'esprit de ceux de l'autre rive qu'il est temps d'arrêter ces excitations et ces exhortations à l'éclatement qui ressurgissent chaque fois pour nous dauber et nous mettre mal à l'aise. J'insinue également plusieurs résolutions sous forme d'ambitions, légitimes et réalisables, pour l'intérêt des deux peuples. Mais avant tout, afin de jeter toute la lumière sur des épisodes douloureux de la colonisation, dans un audacieux examen de conscience, je pense qu'il n'est pas trop prétentieux de demander à la France, la grande puissance d'aujourd'hui, d'avoir ce regain de courage et reconnaître, dans une attitude auguste et noble, les crimes

coloniaux de ses maréchaux, les Saint Arnaud, Randon, Vallée, de ses généraux, les Rovigo, de Bourmont, Bugeaud, Massu, Bigeard, Salan, Challe, Zeller et Argoud, du colonel Godard et du capitaine Léger, ainsi que les crimes de tant d'autres tortionnaires, tel que l'adepte du nazisme, le commissaire Maurice Papon. En effet, ce n'est pas de l'extravagance et encore moins de l'ambition démesurée que de se demander si la France des «droits de l'Homme» peut-elle rester insensible face à l'action de tels bourreaux. Le chemin de sa grandeur passe assurément par une reconnaissance claire de tous ces crimes commis pendant la période coloniale et, par voie de conséquence, par une condamnation systématique de tels

Quant à Merzak Bagtache, lui aussi écrivain et critique littéraire de renom, il s'exprimait ainsi dans le quotidien national «El Watan», à travers sa fameuse rubrique «Abécédaire»:

Le genre épistolaire, dit-on, ne serait pas de mise. Contre toute attente, le dernier livre de Kamel Bouchama, «Lettre à René», vient prouver le contraire...

Ainsi, réagissant à l'acte parlementaire français adopté le 23 février 2005 sur le soi-disant bienfait de la présence coloniale, Bouchama, en militant sincère et homme de dialogue, a tenu à baliser les étapes de la lutte d'un peuple pour la reconquête de sa liberté à partir de nombreux textes d'époque écrits par des Français, des Algériens et des auteurs arabes. Inscrivant son travail dans une veine réaliste, l'auteur s'installe habilement dans son rôle. Point de polémique, ni de propos acerbes. Le louvoiement n'est pas de mise non plus lorsqu'il s'agit de l'Histoire. La force des arguments vient répondre ainsi à la beauté du livre. René, l'ami imaginaire, est sereinement pris par la main pour être éclairé sur une Histoire commune. Sans le mettre à mal, Kamel Bouchama s'applique à lui démontrer la force dévastatrice du colonialisme qui se considérait comme l'unique voie de rapprochement entre deux peuples différents, chose d'autant plus irrecevable qu'en 1830, la France sortait à peine de sa fameuse révolution fondée sur les idées du siècle des Lumières. A son ami, mais en fait aux générations montantes, il rappelle ce qu'entraîna l'acte odieux adopté par le parlement français en janvier 1830. Hélas, cinq mois après, les hordes colonialistes, commandées par de Bourmont, débarquaient sur la presqu'île de Sidi Fredj, amenant ainsi l'Algérie à engager une lutte incessante pour son indépendance...

L'avenir, dit l'auteur de «Lettre à René» en filigrane, appartient aux peuples qui le construisent ensemble, une fois soustraites les lourdeurs du passé. Là, où notre vieille garde militante n'a pas cru bon devoir consigner son témoignage, ce livre vient au bon moment. Il devrait de ce fait, être mis entre les mains de tous les jeunes.

actes ! C'est cela notre position, sans ambages, sans faux-fuyants, car elle procède d'une position qui se veut claire et d'une opinion résolue. Alors, interviendront les excuses officielles qui vont l'ennoblir et lui redonner son lustre et sa considération. D'autres pays l'ont fait, il n'y a pas de raison à ce que la France, ce grand pays aux principes humanitaires et humanistes – sans aucune obligeance de notre part –, ne les présente pas aux Algériens, en toute humilité, reconnaissant par là un lourd passé qui accable ses bourreaux et qui condamne une politique colonialo-impérialiste aux relents de servitude et de tyrannie. C'est pour cela que cette «dramatique trilogie», relatée dans une correspondance, comme celle-ci, vient raconter bien après ce cinquantième anniversaire de la Révolution de Novembre, le mal incommensurable qu'a perpétré le colonialisme dans notre pays. En tous cas, j'ai essayé, en ramassant mes écrits, déjà publiés dans des livres ou dans des articles de presse, de contribuer, très modestement, naturellement et à ma façon, à ce devoir de vérité. Je n'ai pas l'intention de remuer le couteau dans la plaie, comme je n'ai pas la prétention de soulever une autre polémique, gratuitement, je veux simplement éclairer l'opinion publique, surtout les jeunes qui vivent un climat où se déploie un modèle culturel d'«inspiration pos-sédante», chez nous et ailleurs, sur la gravité des actes odieux et des visées expansionnistes de feu le colonialisme qui n'avait qu'un seul but : falsifier l'Histoire, défigurer notre passé et nous dominer aisément. Pour cela, il fallait s'attaquer à l'Homme, à sa culture, à sa religion pour le réduire à néant et ensuite le commander et annexer ses terres, toutes ses terres. C'est ce qui s'est passé au cours des 132 années dans notre pays où notre peuple a souffert le martyr et a su combattre avec résolution pour réhabiliter l'œuvre et la mémoire de tous ceux qui ont contribué à la sauvegarde de nos valeurs et de notre liberté. Ainsi, la France des droits de l'Homme – et afin d'abonder dans le sens de cette demande d'excuses qui n'est pas déraisonnable ni même outrancière – ne peut s'enorgueillir «d'avoir été à la hauteur» tout au long de sa présence en notre pays, comme elle ne peut aujourd'hui, à l'heure des bilans, ne pas reconnaître ses fautes et la légitimité du combat de notre peuple qui a su utiliser sa fougue et son courage dans cette immensité du territoire comme une influence souvent décisive. En publiant ces pages, de cette manière, je veux tout simplement expliquer qu'aujourd'hui, à l'heure des bilans qui nous permettront d'ouvrir d'autres pages concrètes sur le futur des relations bilatérales avec nos amis de l'autre rive de la Méditerranée, nous devons tous nous mobiliser pour ne pas fléchir devant les assauts répétés de quelques nostalgiques d'un passé déshonorant et infâme. Nous devons également considérer, puisque nous faisons «le ménage» dans notre propre maison, que la réconciliation nationale, entrée en vigueur après le référendum, est un plus dans notre démarche vers le renforcement de l'unité nationale et du progrès. En somme, elle nous permettra de sortir de la crise et de nous attacher particulièrement au développement national, par la tolérance et le respect de l'égalité et de la justice. La grandeur de notre pays, la richesse de son patrimoine et la majesté de son avenir eu égard aux riches potentialités qu'il recèle, seront autant d'atouts qui nous permettront d'avancer rapidement dans les programmes que nous nous sommes fixés pour l'intérêt général de notre peuple qui a tant souffert.

BURKINA FASO

LA CARAVANE «MA VILLE EN PEINTURE» OUVRE L'ART AUX AMATEURS

Depuis lundi 4 octobre, les amateurs de peinture ont la possibilité de s'exprimer aux côtés des professionnels. Initiée par l'artiste peintre Adjaratou Ouedraogo, la caravane «Ma ville en peinture» fait le tour de certains quartiers dans l'objectif de sortir l'art pictural des ateliers et des galeries. Les tableaux issus de cette caravane seront offerts à la mairie de Ouagadougou pour la décoration de certains lieux publics. Une partie d'entre eux sera vendue et les bénéfices reversés aux associations caritatives. Les amateurs de peinture ont jusqu'au 9 octobre prochain pour exprimer leur talent.

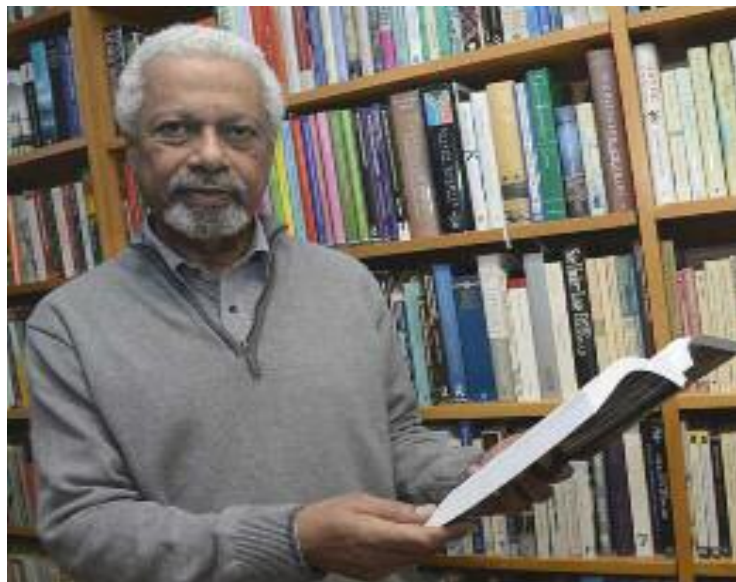
Sous le chapiteau dressé sur la place des artistes, «Ma ville en peinture» offre la possibilité aux populations de s'exprimer. Ici, tout le monde devient créateur en l'espace de quelques minutes.

«C'est à la population, à ceux qui ont envie de toucher à la peinture, de s'exprimer, insiste Adjaratou Ouedraogo, artiste peintre et promotrice de l'événement. Ils sont tous invités à venir peindre. Les artistes sont là pour guider dans l'utilisation des couleurs. On espère dénicher des jeunes talents qui s'intéressent à la peinture et qui vont se lancer dans la discipline.» Une partie des tableaux sera offerte à la ville de Ouagadougou pour la décoration de certaines écoles, ou lieux publics. Les meilleurs seront mis en vente et les recettes reversées à des associations caritatives, selon la promotrice.

Y. B.

Prix Nobel 2021 de littérature

Attribué au romancier tanzanien Abdulrazak Gurnah



→ Le prix Nobel de littérature a été décerné par l'Académie suédoise à l'écrivain tanzanien Abdulrazak Gurnah, 72 ans, ce jeudi 7 octobre à Stockholm.

Dans l'histoire de la littérature, ce n'est que le deuxième écrivain d'Afrique noire à avoir reçu le prix littéraire le plus prestigieux au monde. Né en 1948 sur l'île de Zanzibar, Abdulrazak Gurnah est arrivé en Grande-Bretagne en tant que réfugié à la fin des années 1960.

L'Académie suédoise a, encore une fois, déjoué tous les pronostics en attribuant le prix Nobel de littérature, jeudi 7 octobre, à un écrivain africain. Jusqu'ici, seulement quatre lauréats du plus prestigieux prix littéraire au monde étaient issus du continent africain, l'Égyptien Naguib Mahfouz (1988), les deux Sud-Africains Nadine Gordimer (1991) et John Coetzee (2003), et un seul auteur venait d'Afrique noire, le Nigérian Wole Soyinka, en 1986. Selon les dires du président du comité suédois, le lauréat Abdulrazak Gurnah était dans la cuisine lorsqu'il a été informé de la bonne nouvelle. Il a confié avoir cru à un « canular ». Pour le jury à Stockholm, l'auteur notamment du roman

Paradise s'est distingué pour son récit « empathique et sans compromis des effets du colonialisme et le destin des réfugiés pris entre les cultures et les continents ». Les jurés ont également loué son « attachement à la vérité et son aversion pour la simplification ». Dans une interview à la Fondation Nobel, Abdulrazak Gurnah a déclaré être « très fier » de son prix et a appelé l'Europe à voir les réfugiés venus d'Afrique comme une richesse, en soulignant qu'ils ne venaient pas « les mains vides ».

Un Nobel moins «eurocentré»

La distinction d'un lauréat de Tanzanie peut être interprétée comme signe de prendre au sérieux la promesse du président du comité Nobel de 2019 d'être dorénavant « moins eurocentré » et plus ouvert à la littérature « dans le monde entier ». Jusqu'ici, sur les 118 lauréats, 95 écrivains sont issus de l'Europe ou de l'Amérique du Nord, soit 80%. L'œuvre de l'écrivain tanzanien Abdulrazak Gurnah se distingue

particulièrement par son approche originale et globale des questions fondamentales de notre époque comme l'identité et la migration et le déchirement géographique et culturel de millions de gens dans le monde.

Parmi ses livres les plus lus se trouvent Paradise, publié en 1994 et à l'époque présélectionné par le prestigieux Booker Prize, Desertion (Adieu Zanzibar en français, 2005) et By the Sea, publié en 2001 et également remarqué par les jurés du Booker Prize. Dans ses livres, il a fait preuve de sa capacité de transcender les effets du colonialisme et la tragédie vécue par les réfugiés à travers les tensions voire la perte de leur culture et leur identité. Près de la mer, paru en 2001, avait obtenu le prix RFI Témoin du monde.

Le colonialisme et ses conséquences

Afterlives, son dernier roman publié en 2020, est un manifeste contre l'oubli. Abdulrazak Gurnah y raconte l'histoire d'Ilyas, un enfant enlevé à ses parents par les troupes coloniales allemandes et qui revient dans son village après avoir combattu pendant des années dans une guerre contre son propre peuple. Né le 20 décembre 1948 sur l'île de Zanzibar (son pays natal a fusionné en 1964 avec le Tanganyika pour former la République unie de Tanzanie), dans l'océan Indien, Gurnah a fait lui-même la douloureuse expérience de l'exil. Forcé de fuir l'oppression et la persécution exercées par le régime du président Abeid Karume contre les citoyens d'origine arabe, il s'exile, à l'âge de 18 ans, au Royaume-Uni, car Abdulrazak Gurnah appartenait au groupe ethnique victime. Ce n'est qu'en 1984 qu'il a pu retourner à Zanzibar, ce qui lui a permis de voir son père peu

avant la mort de ce dernier. Après avoir commencé à écrire en swahili, sa langue maternelle, l'auteur a publié depuis une dizaine de romans et plusieurs nouvelles en langue anglaise. Entre 1980 et 1982, il a enseigné aussi au Nigeria, à l'université Bayero de Kano, avant de rejoindre l'université de Kent à Canterbury, où il a obtenu son doctorat en 1982 et où il a été, jusqu'à sa récente retraite, professeur d'anglais et de littératures postcoloniales. Parmi ses priorités figure son intérêt pour la littérature postcoloniale, surtout concernant l'Afrique, l'Inde et les Caraïbes. Dans ce cadre, il a coordonné plusieurs projets de recherche concernant les œuvres de Salman Rushdie, V.S. Naipaul, Anthony Burgess ou Joseph Conrad, écrivain majeur dont Gurnah s'est manifestement inspiré pour le personnage de Yusuf, jeune héros innocent, de son livre acclamé Paradise.

Pour l'écrivain d'origine djiboutienne Abdourahman Waberi, qui l'a rencontré et qui a écrit sur son œuvre, cette récompense n'est que justice pour un écrivain en marge des grands courants littéraires. Selon lui, il représente la mémoire de l'île de Zanzibar. « Il n'a pas toujours été Tanzanien, il est resté au Zanzibar avant la Tanzanie. Disons qu'il est dépositaire de cette mémoire de Zanzibar. Il est parti jeune, vers une vingtaine d'années, en Angleterre. C'est un écrivain de l'exil et de la mémoire et de la littérature. C'est une sorte de Proust, on pourrait dire, moderne, est-africain, swahili puisque sa langue maternelle est le swahili. C'est un univers qu'on connaît très mal, y compris à RFI, c'est ce monde qui va d'Oman, du Yémen à Zanzibar, jusqu'aux rives du Mozambique. Et il a en mémoire cet univers-là ».

S. F.

Documentaire historique

Premier tour de manivelle d'un film sur Ali Laïmeche

→ Le premier tour de manivelle d'un film documentaire sur la vie du militant nationaliste Ali Laïmeche a été donné jeudi à Tizi-Rached, au Sud-Est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du réalisateur, Arab Yazid. L'opus de 60 minutes intitulé « Ali Laïmeche, un serment pour la liberté » sera « un périple d'une année et demi à 2 ans sur les traces du révolutionnaire, disparu il y a 75 ans, qui interrogera le réel, lieux et personnages », a précisé le réalisateur. « C'est un documentaire de création qui interroge des lieux où a vécu Laïmeche à l'exemple de sa région natale, Tizi-Rached, Ben Aknoun et Meliana, où il a étudié et fait du théâtre, Mekla où il trouva la mort et aussi des personnages, historiens et descendants de sa famille » a-t-il expliqué.

L'intérêt de ce travail est « de faire revivre ce personnage important de l'histoire du mouvement national algérien qui a contribué au recrutement et à la



formation de plusieurs leaders nationalistes, à l'image de Hocine Ait Ahmed, Benaï Ouali ou Abane Ramdhan et initié le 1er noyau de militants nationalistes de Ben Aknoun ». Né en juillet

1925 au village Icheriwène à Tizi Rached, Laïmeche a embrassé le combat politique dès son jeune âge, à 17 ans, et fut parmi les pionniers du mouvement national attaché à l'idée d'indé-

pendance de l'Algérie jusqu'à sa disparition, à 21 ans en août 1946. En 1942, alors lycéen à Ben Aknoun en compagnie de Omar Oussedik, Idir Aït Amrane, Sadek Hadjerès, M'barek Aït Menguellet, Hocine Aït Ahmed, Mohand Saïd Aïche et d'autres, il intégra la cellule étudiante rattachée au Parti du peuple algérien (PPA) où il activa jusqu'à leur transfert à Meliana. Revenu dans sa région natale et vivant en clandestinité, il implanta en 1945 la première structure des Scouts musulmans algériens (SMA) à Tizi Rached, et par la suite à travers d'autres localités de Kabylie, dans le but d'assurer une base militante au PPA. Homme de théâtre et de poésie, il a également contribué à la préservation de la langue et culture amazigh en composant plusieurs chants patriotiques dont le célèbre « Ekker a mmis u mazigh ».

R. C.

Ligue 1

MCA-CRB et NAHD-USMA affiches de la première journée

→ Les rencontres opposant le MC Alger au CR Belouizdad d'une part et le NA Hussein-Dey à l'USM Alger d'autre part, constituent les affiches de la première journée du championnat de Ligue 1, prévue les 22 et 23 octobre, selon le calendrier dévoilé jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP).



■ Une première journée, et une première affiche.

(Photo > D. R.)

Le calendrier de la compétition

- **1^{re} journée** : NA Hussein-Dey - USM Alger, RC Arbaâ - US Biskra, WA Tlemcen - NC Magra, JS Saoura - RC Relizane, Paradou AC - ASO Chlef, ES Sétif - HB Chelghoum-Laïd, Olympique Médéa - JS Kabylie, CS Constantine - MC Oran, MC Alger - CR Belouizdad.
- **2^e journée** : USB-JSS, JSK-ESS, CRB-CSC, ASO-OM, NCM-MCA, USMA-RCA, MCO-PAC, RCR-WAT, HBCL-NAHD.
- **3^e journée** : USB-RCR, NAHD-JSK, RCA-HBCL, JSS-USMA, PAC-CRB, ESS-ASO, OM-MCO, CSC-NCM, MCA-WAT.

- **4^e journée** : WAT-CSC, JSK-RCA, CRB-OM, ASO-NAHD, NCM-PAC, USMA-USB, MCO-ESS, RCR-MCA, HBCL-JSS.
- **5^e journée** : USB-HBCL, NAHD-MCO, RCA-ASO, JSS-JSK, PAC-WAT, ESS-CRB, OM-NCM, CSC-MCA, USMA-RCR.
- **6^e journée** : WAT-OM, JSK-USB, CRB-NAHD, ASO-JSS, MCA-PAC, NCM-ESS, MCO-RCA, RCR-CSC, HBCL-USMA.
- **7^e journée** : USB-ASO, NAHD-NCM, RCA-CRB, JSS-MCO, PAC-CSC, ESS-WAT, OM-MCA, USMA-JSK, HBCL-RCR.
- **8^e journée** : WAT-NAHD, JSK-HBCL, CRB-JSS, ASO-USMA, CSC-OM, MCA-

ESS, NCM-RCA, MCO-USB, RCR-PAC.

- **9^e journée** : USB-CRB, NAHD-MCA, RCA-WAT, JSK-RCR, JSS-NCM, ESS-CSC, OM-PAC, USMA-MCO, HBCL-ASO.
- **10^e journée** : WAT-JSS, PAC-ESS, CRB-USMA, ASO-JSK, CSC-NAHD, MCA-RCA, NCM-USB, MCO-HBCL, RCR-OM.
- **11^e journée** : USB-WAT, NAHD-PAC, RCA-CSC, JSK-MCO, JSS-MCA, ESS-OM, ASO-RCR, USMA-NCM, HBCL-CRB.
- **12^e journée** : WAT-USMA, PAC-RCA, CRB-JSK, OM-NAHD, CSC-JSS, MCA-USB, NCM-HBCL, MCO-ASO, RCR-ESS.
- **13^e journée** : USB-CSC-NAHD-ESS, RCA-OM, JSK-NCM, JSS-PAC, ASO-CRB, USMA-MCA, MCO-RCR, HBCL-WAT.
- **14^e journée** : WAT-JSK, PAC-USB, ESS-RCA, CRB-MCO, OM-JSS, CSC-USMA, MCA-HBCL, NCM-ASO, RCR-NAHD.
- **15^e journée** : USB-OM, RCA-NAHD, JSK-MCA, JSS-ESS, CRB-RCR, ASO-WAT, USMA-PAC, MCO-NCM, HBCL-CSC.
- **16^e journée** : NAHD-JSS, RCA-RCR, WAT-MCO, PAC-HBCL, ESS-USB, OM-USMA, CSC-JSK, MCA-ASO, NCM-CRB.
- **17^e journée** : USB-NAHD, JSK-PAC, JSS-RCA, CRB-WAT, ASO-CSC, USMA-ESS, MCO-MCA, RCR-NCM, HBCL-OM

L'ES Sétif, vice-championne d'Algérie, reçoit le nouveau promu, le HB Chelghoum-Laïd, alors que la JS Saoura, 3^e au classement de la précédente saison, entamera la compétition en accueillant le RC Relizane. Cette journée inaugurale sera marquée également par une autre affiche opposant le CS Constantine au MC Oran. Les clubs du RC Arbaâ et du HB Chelghoum-Laïd sont les deux promus en Ligue 1, au moment où les équipes de l'AS Aïn M'liha, l'USM Bel-Abbès, le CA Bordj Bou Arreridj et la JSM Skikda ont été reléguées en Ligue 2 amateur.

R. S.

CIJM

Hammad candidat au bureau exécutif

→ Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, s'est porté candidat au bureau exécutif du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), dont l'assemblée générale aura lieu par visioconférence le 14 octobre, a-t-on appris mercredi

auprès du COA. Hammad, qui était membre de la commission technique lors du précédent mandat olympique, sera candidat dans la liste de la rive Sud, aux côtés, en autres, du Libanais Souhil Khouri et du Marocain Abdelatif Idmahamma. Pour le poste de président, l'Italien

Davide Tizzano, qui était membre du comité exécutif lors du précédent mandat (2017-2020), sera seul candidat pour remplacer l'actuel patron du CIJM, l'Algérien Amar Addadi, dont le mandat prendra fin à l'occasion. Les postes de 1^{er} et 2^e vice-présidents sont convoités, entre autres, par le Tunisien Mahrez Boussayene et le Français Bernard Amsalem, président de la commission de coordination des Jeux méditerranéens Oran-2022.

Le comité exécutif du CIJM est composé de dix membres dont le président, deux vice-présidents, le secrétaire général et le trésorier, élus par les représentants des 26 Comités olympiques et sportifs nationaux (CNOs) membres de l'assemblée

générale. Outre le bureau exécutif, le CIJM comprend les commissions suivantes : la commission technique, la commission médicale et antidopage, celle de la discipline antidopage où l'Algérie était représentée par le D^r Ammar Boukhtouche qui siégeait aussi dans la commission des statuts et règlements, celle pour la coopération et le développement et aussi la commission des athlètes où le boxeur algérien Mohamed Flissi siégeait comme président-adjoint.

Il est à rappeler que les prochains Jeux méditerranéens, prévus pour l'été 2021 et reportés en raison de la pandémie de Covid-19, auront lieu à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022. ■

JM-2022

Belaribi promet l'accélération des procédures pour parachever les projets

→ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a convenu lors d'une rencontre, tenue mercredi à Alger avec l'ambassadeur chinois en Algérie, Li Lianhe, de l'accélération des procédures administratives et financières au profit des sociétés chinoises en charge des travaux des grandes infrastructures sportives, en prévision des Jeux méditerranéens Oran 2022.

« Nous ne ménagerons aucun effort à résoudre les problèmes en suspens et à l'origine de la lenteur du rythme des travaux entrepris par les sociétés chinoises à l'échelle nationale, à l'instar du stade d'Oran devant abriter les Jeux méditerranéens en 2022 », a précisé le ministre lors d'une réunion avec l'ambassadeur chinois, consacrée à l'examen des préoccupations enregistrées au niveau du complexe sportif d'Oran. Le Président Tebboune avait décidé, rappelle-t-on, de placer les projets de grandes œuvres au niveau national, à l'exemple des stades de football, sous tutelle du ministère de l'Habitat, tandis que le Premier ministre avait instruit, lors de sa visite récente au stade d'Oran, de parachever les travaux avant fin 2021. Faisant part d'une grande interaction

avec l'ambassadeur chinois qui « s'est montré coopératif pour la réussite de la manifestation des Jeux de la méditerranée Oran 2022 », M. Belaribi a avancé « nous œuvrons dès maintenant et jusqu'à la fin de l'année en cours au parachèvement des travaux en suspens au niveau du complexe sportif d'Oran ». Quant au stade de Baraki à Alger, il a promis de veiller personnellement à la résolution des problèmes qui entravent les travaux lancés depuis 14 ans.

De son côté, l'ambassadeur chinois a affiché sa disposition à coopérer avec le ministère de l'Habitat afin de mener à bien les travaux de réalisation des stades en Algérie, pour ne citer que celui d'Oran, rappelant les liens « étroits » reliant son pays à l'Algérie. « Nous nous employons ensemble à l'accélération de la cadence des travaux de réalisation des stades, entrepris par les sociétés chinoises, notamment le stade d'Oran devant abriter un événement sportif important en 2022, et nous nous attelons à parachever le projet dans les plus brefs délais, la société chinoise étant consciente de l'importance de ce rendez-vous méditerranéen », a conclu M. Lianhe. ■

Equipe nationale A'

Les Verts poursuivent leur préparation

→ La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, poursuit sa préparation dans la wilaya de Mostaganem, en prévision de son match amical face au Bénin, samedi 9 octobre au stade Olympique d'Oran (19h).

Pour sa deuxième séance d'entraînement sur la pelouse du stade Mohamed Bensaïd de l'OPOW Raed Faradj de Mostaganem, le staff technique conduit par le coach Madjid Bougherra a profité de l'effectif au grand complet, après la venue du quatuor du Paradou AC, Yacine Titradi, Aïmen Bougherra, Adel Boulbina, Merouane Zerrouki ainsi que le sociétaire de l'USM Alger, Billel Benhamouda et du Club Africain (Tunisie), Nabil Lamara. Mardi, les joueurs ont effectué une première séance à la salle de muscula-

tion, au niveau de leur lieu d'hébergement, avant de s'adonner à un entraînement au cours duquel, Bougherra et ses collaborateurs ont soumis les coéquipiers de Kendouci à des ateliers technico-physiques diversifiés puis un travail tactique, basé essentiellement sur des phases de jeu basées sur de la maîtrise et la vitesse d'exécution. Il est utile de souligner que les quatre éléments du Paradou AC se sont entraînés à part avant de rejoindre le reste du groupe en fin de séance, dans une ambiance sereine et détendue. Pour rappel, l'équipe nationale A' prépare la Coupe arabe des nations de la FIFA Qatar 2021 (du 30 novembre au 18 décembre) où elle évoluera dans le groupe D en compagnie de l'Egypte, du Liban et du Soudan. ■

EN DEUX MOTS

Jeunesse et Sports : Le ministère des Finances avale l'ouverture de 13.701 postes budgétaires

Le ministère des Finances a donné son aval à l'ouverture de 13 701 postes budgétaires au titre du budget de fonctionnement pour l'exercice 2021, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports.

« Dans le cadre de l'intégration des bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et du Programme d'insertion des diplômés (PID), le ministère des Finances a donné son aval mardi à l'ouverture de 13 701 postes budgétaires répartis entre la direction de la jeunesse et des sports (8 594 postes budgétaires), les offices des établissements de jeunes (4 136 postes budgétaires) et les offices des établissements sportifs (971 postes budgétaires) », a précisé la même source.

Les bénéficiaires de ces dispositifs d'insertion professionnelle et sociale seront recrutés le 31 décembre au plus tard, selon le communiqué.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
 Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
 Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.
 Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
 Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**.
 Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
 Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
 Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
 16 - Pages
 Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
 Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40. Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

CIJM

Hammad candidat au bureau exécutif

le match à suivre

Ligue 1

MCA-CRB et NAHD-USMA affiches de la première journée

football

Equipe nationale A'

Les Verts poursuivent leur préparation

Djamel Belmadi :

«Je suis transparent dans mes choix»

→ **L'Italie stoppée à 37 matches. Elle perd son invincibilité, et donc son record mondial ! Scellé depuis le 10 septembre 2018 et une défaite face au Portugal (0-1), le match qui lui fait perdre sa couronne. C'est celui de ce mercredi face à l'Espagne (1-2) à Milan en demi-finales de la Ligue des Nations.**

Reste aux hommes du sélectionneur des Verts Djamel Belmadi qui détiennent le record africain de tenir bon eux qui sont invaincus depuis 29 matches. Les Fennecs savent à présent à quoi s'en tenir s'ils veulent détrôner la Squadra Azzurra, l'option est d'éviter la défaite au cours des 9 prochains matches !

La conférence de presse de Belmadi

Tout a été dit ou presque. Il y avait même des questions ennuyeuses par rapport à celles qui devraient être posées, et surtout attendues. Ce sont les quinze dernières minutes de la conférence qui étaient intéressantes à suivre puisque c'était à ce niveau que le sélectionneur évoque les grosses questions de l'heure.

La contre-performance des champions face au Burkina Faso (1-1) a été abordée. Et comme les éclaircissements sont matières du sélectionneur, il reconnaissait qu'effectivement la déception n'était pas le fruit amer de ses hommes mais également de toute la nation «mes joueurs étaient passés à côté de la cible cette soirée là, alors que tout était bâti pour ressortir avec une victoire. On est sortis de ce match avec beaucoup de frustration. On veut toujours gagner, mais malheureusement, on n'a pas toujours ce que l'on veut dans le football. La première mi-temps était presque excellente et on aurait pu plier le match. Les choses étaient bien contrôlées. La physiologie aurait pu être différente mais la deuxième mi-temps était très poussive. On a eu des temps faibles, il faut les réduire», a déclaré le sélectionneur des Fennecs en conférence de presse.

Dans cette rencontre avec les médias, il y avait cette partie qui s'est jouée dans une transparence totale, il regrette que quelques journalistes ne se donnent pas la peine «de tout comprendre d'un match ou d'une composition de l'équipe au sujet de ses choix pour se jeter dans la gueule de la rumeur». Il dira «les joueurs indisponibles en club ne le sont pas obligatoirement en sélection. Je suis transparent dans mes choix, une qualité ? Un défaut mais personne ne peut m'enlever ça de ma tête, tout comme la critique lorsque je dois critiquer je le fais... J'ai des éléments que vous n'avez pas, je ne suis pas fou. On est en qualification de CDM, on n'a pas un réservoir de 1 000 joueurs. On doit mettre toutes les chances de notre côté», a-t-il assuré. Et d'ajouter qu'il y a des joueurs qui pensent que je suis un sélectionneur qui sous-estime la qualité et la performance



■ Belmadi remonté contre Andy Delort.

(Photo > D. R.)

de nombreux joueurs (Heggar) des personnes, que le message est passé.

L'Equipe nationale est la plus jeune d'Afrique

J'ai souvent entendu des journalistes sur les plateaux télévisés évoquer cette harassante question de joueurs dont l'âge dépasse les 35 ans, ce qui est faux, d'une part, il faut savoir que l'Equipe nationale est la plus jeune de toutes les équipes africaines, lorsqu'un joueur continue de produire du jeu, pourquoi le remercier ? Regardez ce qui se passe ailleurs, dans les grandes équipes du moment. Il y a ceux qui dépassent les 35 et sont sélectionnables, il y a que chez nous que l'on entend de pareilles sujets. Arrêtez svp, je ne suis pas sur du football manager, assis derrière un écran, chaussette trouée et un sandwich à la main et je décide d'acheter un tel ou vendre un tel... et de préciser à ceux qui veulent bien. 'Il y a de la cohérence et de la planification dans son travail ce qui permet de ne pas convoquer les joueurs à sa guise sans aucun calcul. Expliquant que les joueurs indisponibles en club ne le sont pas obligatoirement en sélection'.

Andy Delort joue la mauvaise carte avec l'Equipe nationale

Absent, remarqué de la liste de l'Algérie pour affronter le Niger vendredi et mardi dans le cadre des éliminatoires du Mondial-2022, l'attaquant de Nice, Andy Delort, a bel et bien refusé de venir en sélection ! «Il y a 4-5 jours, le joueur m'envoie un message en me disant qu'en 'accord avec son club, il le privilégie parce qu'il veut réussir ce challenge' et que pour cela, il devait mettre l'Equipe nationale entre parenthèses, mais

uniquement pendant un an, donc évidemment pas de Coupe d'Afrique des nations. Donc ce qui m'avait été dit un mois plus tôt a été confirmé par le joueur lui-même», a exploré un Belmadi évidemment choqué par l'attitude de son attaquant. «Il était dans cette liste (contre le Niger, ndlr) comme dans toutes les listes depuis qu'il est Algérien. De facto, il n'est plus sélectionnable. Peut-être dans un an, peut-être avec quelqu'un d'autre, je n'en sais rien. Les choses sont évidentes pour moi en tout cas. On a eu une discussion, ce genre de choses ne s'envoie pas par message et je lui ai signalé. Je ne vous dirai pas tout le contenu, cela a été très houleux, ça ne sert à rien de tout déballer sur la place publique. Je lui ai dit que ce n'est pas comme ça qu'on fait, 'tu as affaire à une nation, un pays qui t'a ouvert les bras'. Je l'ai blâmé lui et son club».

La réaction d'Andy Delort

Quelques heures après la conférence de presse Djamel Belmadi, Andy Delort n'a pas hésité à sortir de son silence. «C'est le fruit d'une longue réflexion dont j'ai pu faire part à Djamel lors d'une discussion entre hommes. Je ne rentrerai pas dans les détails car c'est une discussion que je souhaitais garder privée. Mais il y a beaucoup de paramètres qui entrent en compte : tout d'abord, et c'est très important, le rôle qui est le mien en sélection (4 titularisations en 11 sélections). À côté de cela, je vais avoir 30 ans dans deux jours et je suis à un moment charnière de ma carrière : je viens d'arriver dans un club où l'exigence et la concurrence sont beaucoup plus élevées. Je veux mettre toutes les chances de mon côté», a indiqué l'attaquant de l'OGC Nice

au quotidien *L'Equipe* (sauf qu'il oublie d'évoquer le nombre de blessures l'ayant empêché d'être sélectionné, Ndlr).

Concernant les déclarations de Belmadi, Delort a précisé qu'il n'avait «aucun commentaire à faire là-dessus». Au sujet de sa clause avec son club, il dira que «simplement que la supposée clause dans mon contrat est une pure invention, tout comme le fait qu'une autre personne que moi dicterait mes propres choix. J'espère simplement que mon choix sera compris, les gens me connaissent, je suis quelqu'un d'entier et je donne toujours tout. Je pense que ce choix est important pour moi cette saison, mais je ne prends pas ma retraite internationale», rapporte Fennec football.

Enfin, s'agissant de son contrat avec les Verts en cours de validation jusqu'en 2022, soit sous contrat jusqu'à la Coupe du monde 2022 au Qatar, Belmadi préfère ne pas souffler mot «rien n'a été discuté sur l'aspect contractuel et c'est le dernier des sujets à évoquer. Ne pas se qualifier en Coupe du monde serait un échec avec les conséquences qui vont avec. On pense d'abord à nos objectifs !», a déclaré l'entraîneur des Fennecs.

Il a ensuite ajouté «il faut absolument se qualifier en Coupe du monde sinon il y aura une réflexion. On a besoin de stabilité dans une époque où tout est éphémère».

Synthèse de H. Hichem

A voir

- BeIN Sports 3 : Nîmes - Paris-SG à 19h
- EuroSport 1 : Masters 1000 Indian Wells à 19h